Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 4 - 2011

CERGY « ZAC DES LINANDES » (VAL-D'OISE) : UNE FERME GAULOISE ?

Jean-Gabriel PARIAT
Amélie CORSIEZ
Gaëtan JOUANIN

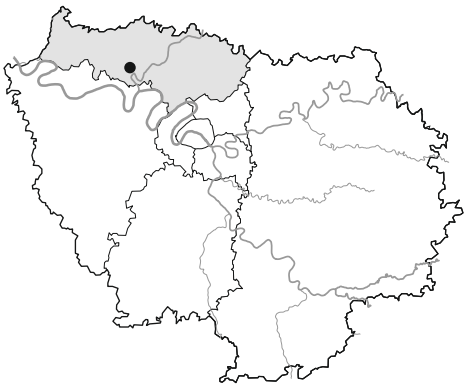

Résumé

Une fouille réalisée à l'automne 2008 par le Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise a permis la mise au jour d'un vaste établissement rural attribué à La Tène finale, au lieu-dit « ZAC des Linandes » à Cergy (Val-d'Oise). Cet établissement, délimité par un système d'enclos fossoyés au sein desquels se répartissent des bâtiments, recèle de nombreux vestiges (céramique, os, torchis, métal, ...).

La présente contribution s'attache à préciser la nature de l'occupation et à caractériser les différentes activités pratiquées sur le site.

Abstract

Excavations carried out by the Val-d'Oise departmental archaeology service in the autumn of 2008 at Cergy ("ZAC des Linandes") revealed an extensive rural settlement dating to the Late La Tène period. The settlement comprised a system of enclosure ditches, associated buildings and numerous artefacts (pottery, bone, metal, cob, etc.) The present paper attempts to characterize occupation type and to identify different activities carried out on the site.

***Mots-clés** : Ferme, La Tène finale, enclos, bâtiment, funéraire, production.*

***Keywords**: Farm, Late La Tène period, enclosure, building, funerary, production.*

La plaine des Linandes à Cergy Saint-Christophe (Val-d'Oise), à 40 km au nord-ouest de Paris, est située sur le plateau du Vexin français, à 1 km au nord du premier méandre de l'Oise, en amont de la confluence avec la Seine (fig. 1).

Le site s'inscrit, à environ 90 m d'altitude NGF, sur une ligne de crête arrondie qui descend sensiblement d'ouest en est de Puiseux-Pontoise vers Cergy. Cette croupe est marquée dès son sommet par des amorces de thalwegs sous forme de douces combes qui plongent en se creusant vers les vallées proches de la Viosne au nord, et de l'Oise au sud.

Il présente une série géologique caractérisée par un limon lœssique de 2 m d'épaisseur disposé sur un mélange de marnes infragypseuses indifférenciées et de sables de Monceaux, de près de 3 m de puissance, qui surmonte l'étage marno-calcaire de Saint-Ouen.

En 2007, l'aménagement de la ZAC des Linandes, et en particulier d'un complexe sportif, a été à l'origine d'un diagnostic puis d'une fouille conduite par le Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (PARIAT 2007 ; 2009). Ces opérations ont permis la mise au jour de nombreux vestiges archéologiques dont la datation s'étend du Néolithique à l'Époque moderne, le second âge du Fer étant particulièrement documenté. En effet, quatre enclos, plusieurs fondations de bâtiments et de nombreuses structures en creux caractérisent une occupation de la fin du second âge du Fer (La Tène D1).

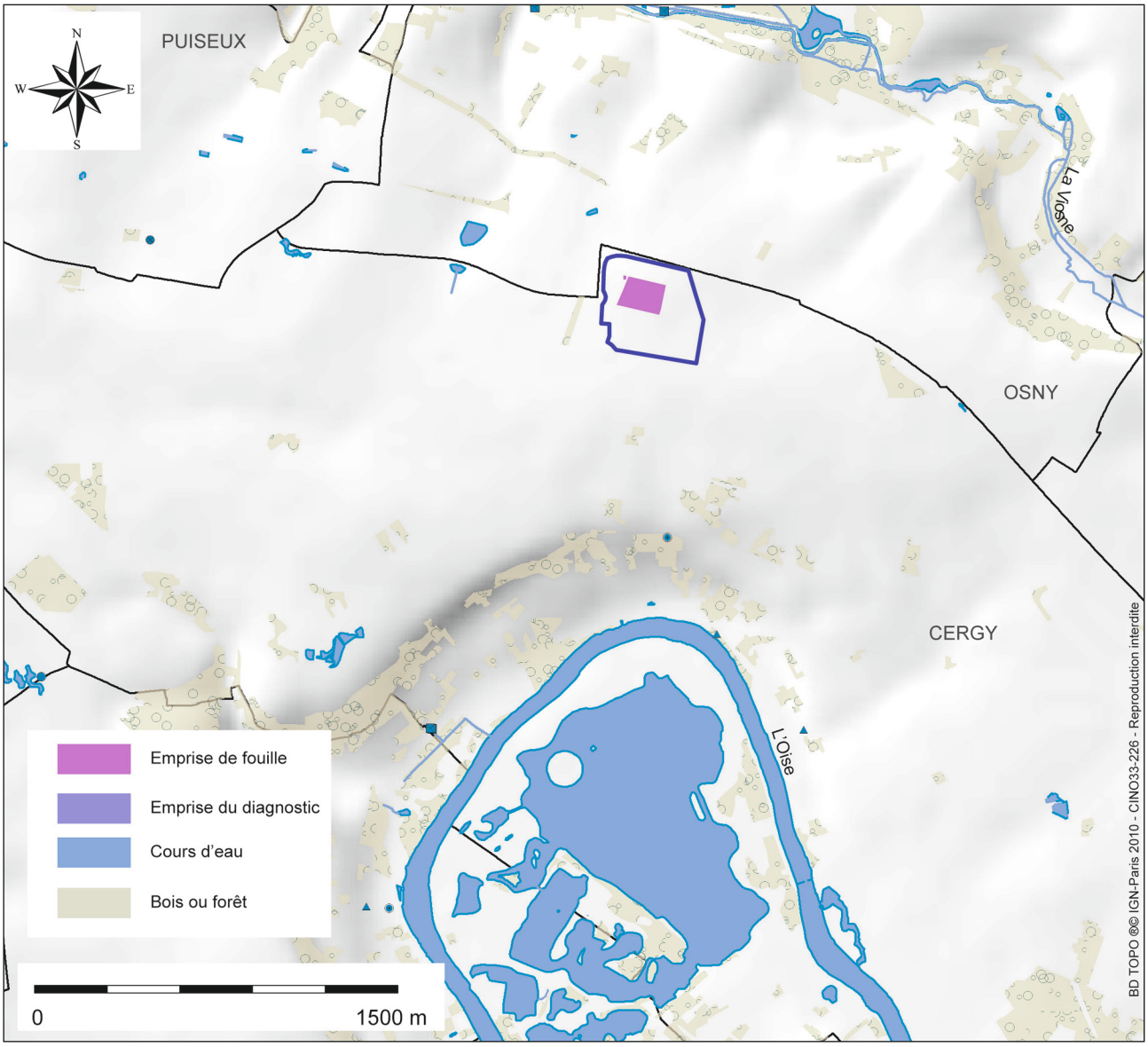

Fig. 1 - Cergy «ZAC des Linandes» (Val-d'Oise). Localisation du site.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

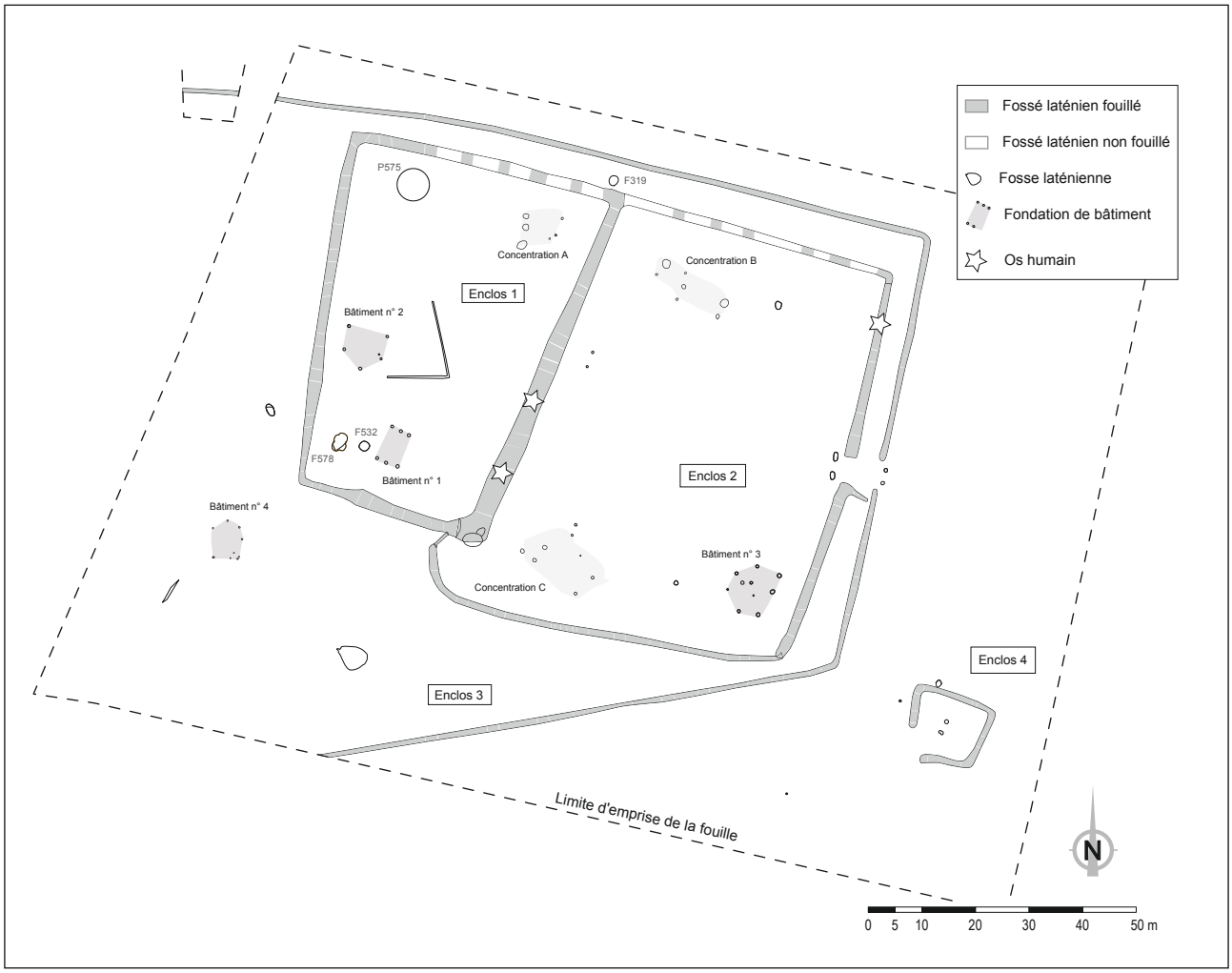

Fig. 2 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Plan masse des structures d'époque gauloise.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Ces vestiges conduisent à s'interroger sur la nature de l'occupation gauloise, même s'il est d'usage, sans analyse approfondie, de qualifier de « ferme » ce type de site caractérisé par un enclos au sein duquel se répartissent des bâtiments et des structures en creux (puits, fosses, ...).

Malgré une abondante littérature, la « ferme gauloise » ne semble jamais définie en tant que telle (MENEZ 1994 ; BRUNAUX 2000 ; MALRAIN, BLONDIAU, CHAIDRON 2007). Il a donc fallu se référer à la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse (2010) : « Exploitation agricole en général. Ensemble constitué par l'habitation de la ferme de l'agriculteur et les bâtiments de l'exploitation agricole qu'il dirige. »

Ainsi plusieurs conditions doivent être réunies pour pouvoir qualifier un établissement de « ferme ». La présence d'un bâtiment à usage d'habitation doit être mise en évidence, tout comme celle de bâtiments d'exploitation. Mais il faut aussi pouvoir démontrer la pratique d'un type d'exploitation, et c'est sans doute cet aspect qui est le moins aisé à mettre en évidence du point de vue archéologique.

Le site de la « ZAC des Linandes » va donc être examiné à l'aune de ces trois critères afin de vérifier si les conditions requises à l'emploi du terme « ferme » sont remplies.

PRÉSENTATION DES STRUCTURES

LES ENCLOS

Quatre enclos ont été fouillés. Dans un souci de clarté, les différents enclos identifiés ont été numérotés de 1 à 4 (fig. 2). Trois d'entre eux sont juxtaposés (n°s 1 à 3), tandis que le quatrième est à l'écart, au sud-est de l'ensemble précédent.

L'enclos 1, primitivement creusé, de forme trapézoïdale et à fossé interrompu, se trouve à l'ouest. Il délimite une superficie de 2 807 m².

Atteignant souvent le calcaire en place, le fossé présente un profil en « U » évasé vers le sommet. Sa largeur moyenne est de 2,30 m, et peut atteindre jusqu'à 4,20 m du côté est. La profondeur moyenne du fossé, sous la surface du décapage, est de 1,33 m. Le comblement, homogène, se scinde généralement en trois horizons limoneux grossiers à fins, et la teinte varie du brun foncé au gris jaune clair (fig. 3).

L'accès à cet enclos devait initialement se faire par un franchissement au-dessus du fossé à l'est, comme nous le verrons ultérieurement.

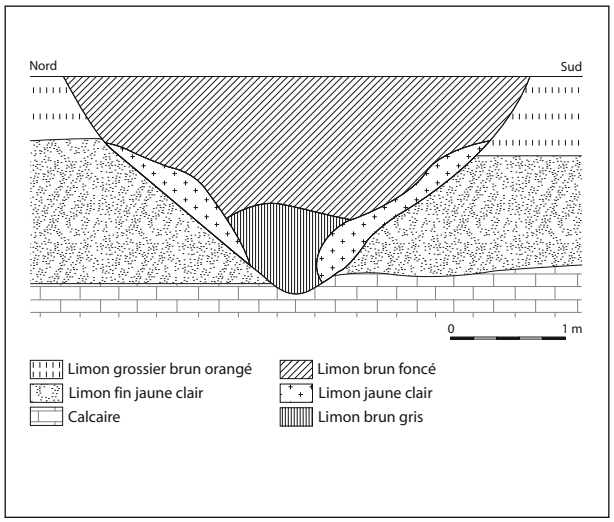

Fig. 3 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Coupe stratigraphique du fossé de l'enclos 1.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

L'enclos 2, à l'est, prend appui sur les angles nord-est et sud-est de l'enclos 1. Il revêt une forme rectangulaire, s'interrompt à l'est et au sud-ouest, et délimite une superficie de 4 093 m². Les fossés qui le composent mesurent 1,96 m de large pour 1,24 m de profondeur en moyenne. Ponctuellement la largeur peut atteindre 3,90 m. Le profil du fossé, en « U », présente un resserrement vers la base qui pourrait trahir la présence d'une palissade dans ce secteur. Le comblement se scinde en deux horizons limoneux grossiers à fin, brun foncé à clair (fig. 4).

Au sud-ouest le fossé s'interrompt. La jonction avec le fossé de l'enclos 1 est assurée par un fossé peu large et peu profond (0,46 × 0,20 m), qui pourrait correspondre à la tranchée de fondation d'une structure légère du type barrière de prairie en matière périssable.

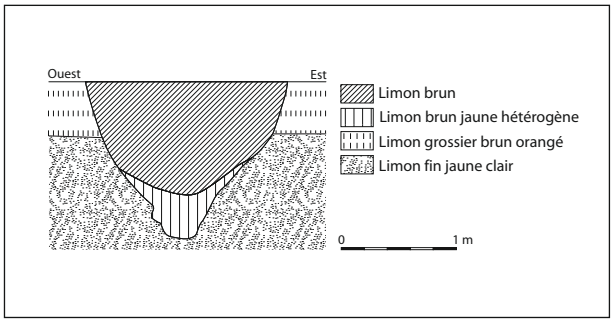

Fig. 4 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Coupe stratigraphique du fossé de l'enclos 2.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

À l'est le fossé s'interrompt également sur une largeur de 5 m et se coude au sud pour venir s'appuyer sur le fossé de l'enclos 3. De part et d'autre de ce passage, le fossé est peu profond et deux paires de trous de poteau d'environ 0,70 m de diamètre sont implantées. Cet aménagement évoque un dispositif de type porche monumental avec un système de fermeture externe consistant en deux poteaux flanqués d'un portail, la partie arrière pouvant être constituée d'un porche. Cet aménagement trouve des parallèles, en particulier sur des sites aristocratiques de la vallée de l'Oise (MALRAIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002, p. 154).

L'enclos 3 enserre les deux précédents et couvre les deux-tiers occidentaux de l'emprise, son tracé se poursuivant au-delà des limites de la zone fouillée. Il est de forme trapézoïdale et a été reconnu sur une superficie au moins égale à 9 275 m². Le fossé s'interrompt à l'est, à l'endroit où l'enclos 2 prend appui dessus. La largeur moyenne de ce fossé est de 1,07 m pour une profondeur de 0,60 m. En coupe, le profil est en « U » et s'évase vers le sommet (fig. 5). Le comblement, homogène, se scinde en deux horizons limoneux grossiers à fins, et bruns à gris.

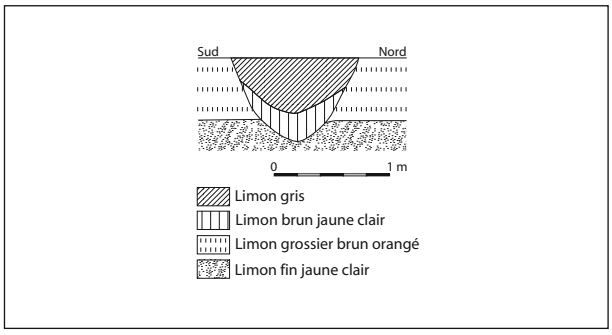

Fig. 5 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Coupe stratigraphique du fossé de l'enclos 3.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

L'enclos 4, ouvert dans sa partie sud-ouest, est carré et délimite une aire de 180 m². Il présente un profil en « V » et sa largeur est comprise entre 0,36 m et 1,60 m, pour une profondeur oscillant entre 0,12 m et 0,60 m, témoignant d'un arasement plus important à l'ouest qu'à l'est (fig. 6). Le comblement est un limon gris très dense. Cet enclos était sans doute palissadé.

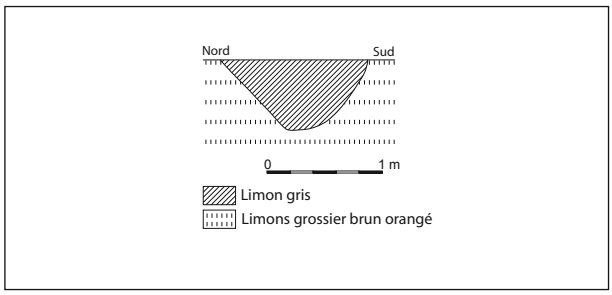

Fig. 6 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Coupe stratigraphique du fossé de l'enclos 4.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

LES FONDATIONS DE BÂTIMENT

Au total, quatre fondations de bâtiments ont été identifiées avec certitude et trois concentrations de trous de poteau pourraient également appartenir à des constructions. Trois de ces ensembles se trouvent dans l'enclos 1, trois autres sont dans l'enclos 2 et un dernier se localise dans l'enclos 3.

Situé dans l'enclos 1 au sud, le bâtiment n° 1 est constitué de six trous de poteau régulièrement espacés de 1,80 m, répartis en deux alignements parallèles (fig. 7). L'aire ainsi couverte est de 26 m². Dans cinq cas sur six, l'empreinte du poteau subsiste. La profondeur moyenne des structures est de 0,43 m pour un diamètre de 0,50 m. Leur plan est généralement circulaire et le fond est arrondi. Quant au comblement, il est limoneux gris. Les prélèvements réalisés dans ces structures ont classiquement révélé des essences dominées par le chêne (MARQUE *in* PARIAT 2009).

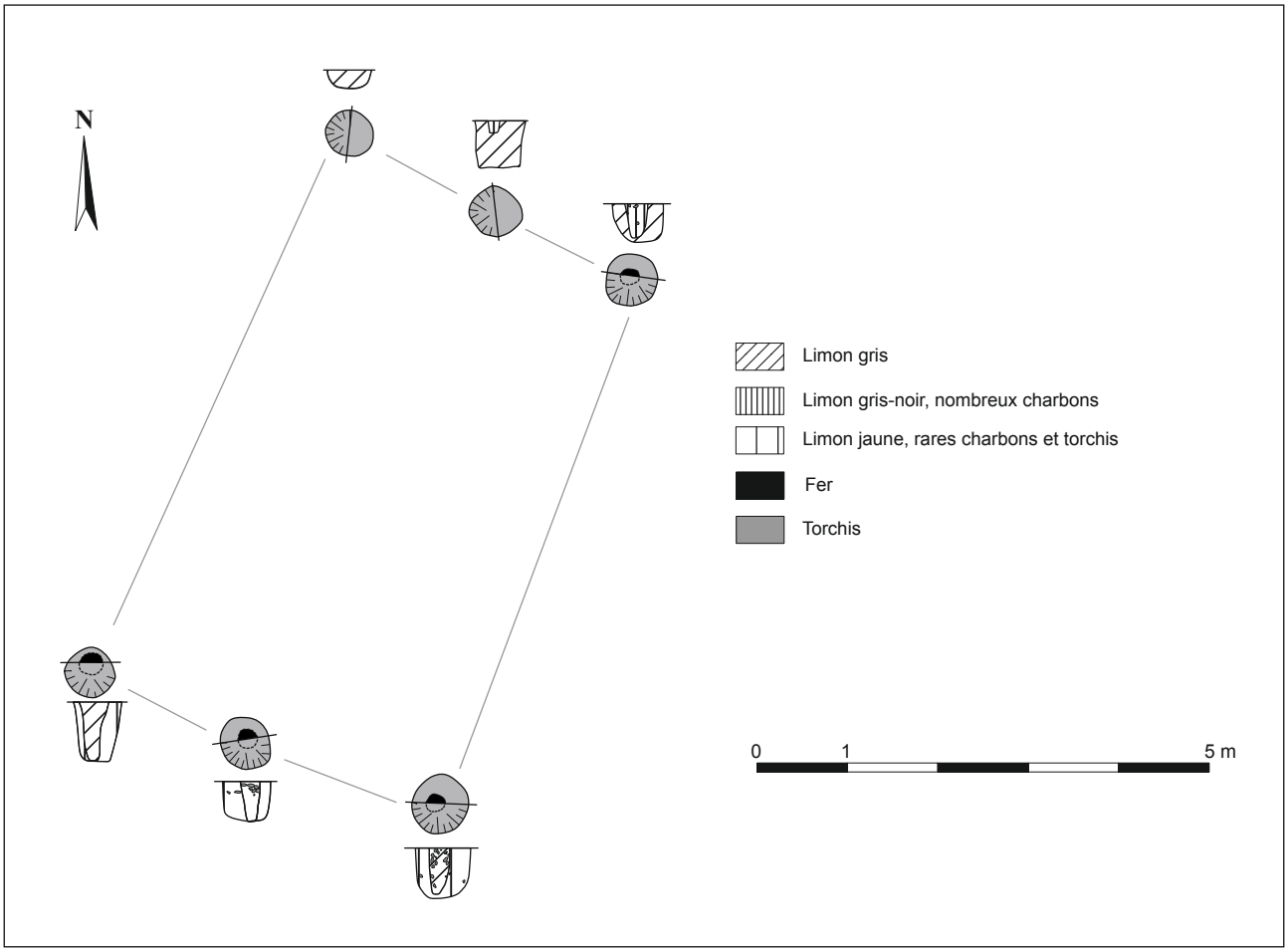

Fig. 7 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Plan et coupes du bâtiment n° 1.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Ce type de plan, assez peu fréquent en Île-de-France, ressemble à des unités fouillées dans la vallée de l'Oise et interprétées comme lieu de stockage de denrées (MALRAIN, PINARD 2006). À Cergy, cette hypothèse est recevable, ce d'autant que des graines ont été retrouvées dans les comblements.

Le bâtiment n° 2, associé à un petit fossé, est situé à l'ouest dans l'enclos 1. Le plan au sol est un polygone convexe de six trous de poteau circulaires au profil à fond plat (fig. 8). L'aire délimitée est de 38 m². Le diamètre moyen des trous de poteau est de 0,44 m pour une profondeur moyenne de 0,35 m. Dans deux cas, le fantôme du poteau est visible. Le comblement se caractérise par un limon gris.

Le fossé associé au bâtiment n° 2 délimite une surface de 79 m². Orienté par rapport aux vents dominants, son tracé forme un angle droit. Peu profond, ce fossé est rempli du même limon gris que les trous de poteau. Cette structure pourrait avoir accueilli une simple palissade délimitant une aire spécifique, comme une cour.

Ce type de plan est assez fréquent en Île-de-France. Une fouille récemment réalisée à Pierrefitte au lieu-dit « Les Tartres » a livré un bâtiment de La Tène finale au plan similaire (LAFAGE, rapport en cours). Dans le cas de Cergy, il pourrait s'agir d'une maison.

Également située dans l'enclos 1, au nord-est, la concentration A est formée par six trous de poteau ou fosses circonscrivant une aire rectangulaire de 42 m² environ. Les diamètres des creusements oscillent entre 0,28 m et 0,38 m pour une profondeur variant entre 0,04 m et 0,08 m. Très arasé, cet ensemble est difficile à interpréter. Peut-être s'agit-il des fondations partiellement conservées d'un bâtiment.

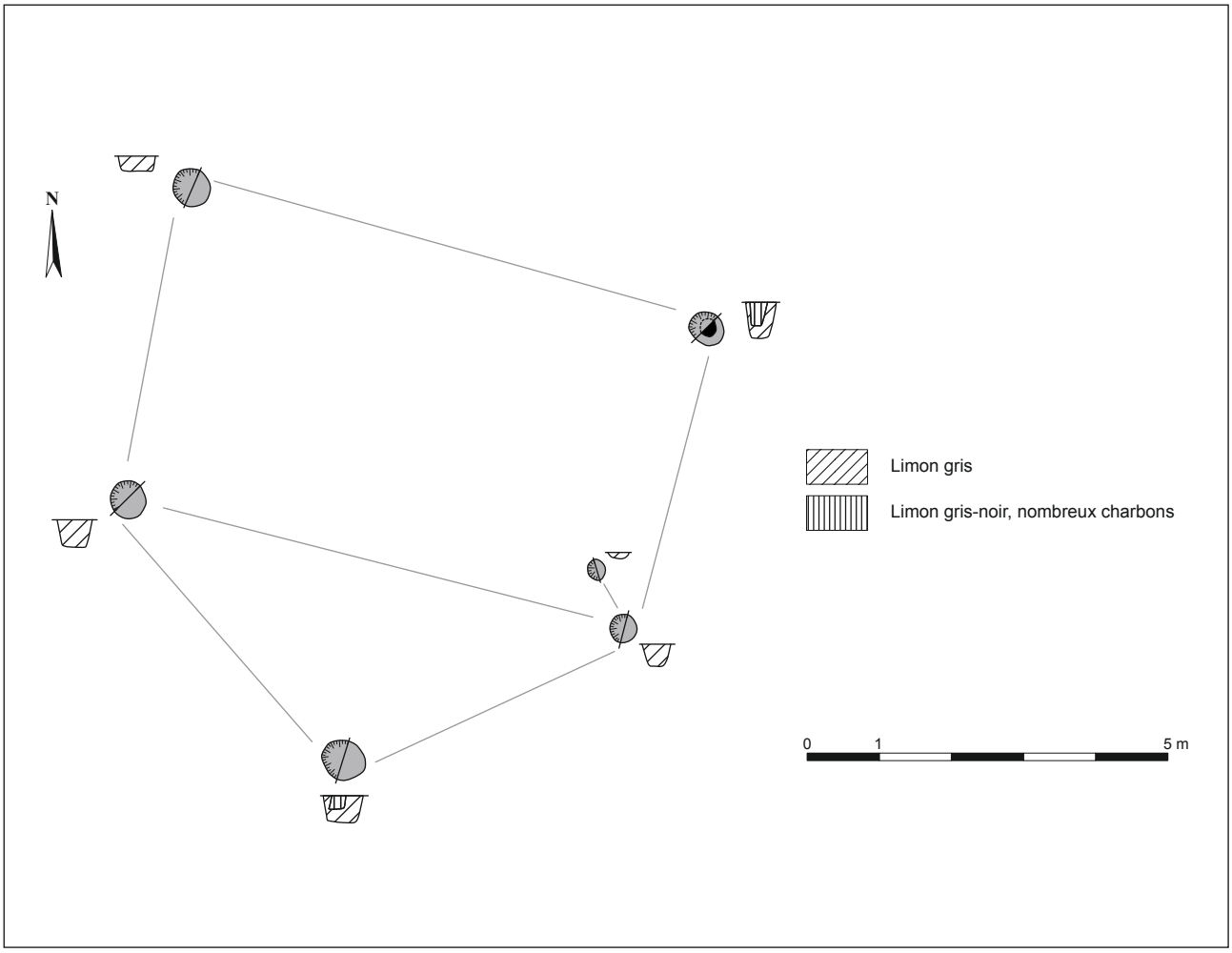

Fig. 8 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Plan et coupes du bâtiment n° 2.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Le bâtiment n° 3 est situé au sud-est, dans l'enclos 2. Il se présente sous une forme rectangulaire, augmentée de deux poteaux placés en abside sur la face ouest (fig. 9). L'aire circonscrite est de 55,7 m². Les dimensions des trous de poteau sont variables, certains d'entre eux correspondant sans doute à des tierces, d'autres à des poteaux plus légers. Le diamètre moyen d'un trou de poteau est de 0,53 m pour une profondeur de 0,19 m. Leur plan est circulaire et leur profil est à fond arrondi. Le comblement des creusements est limoneux gris et le fantôme du poteau est rarement visible. Les deux poteaux occidentaux font penser à un auvent.

Ce type de construction est connu pour la période laténienne, et souvent interprété comme une maison (BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005).

La concentration B réunit un ensemble de structures en creux repéré dans la partie nord de l'enclos 2. Cinq trous de poteau forment un plan rectangulaire sur une surface de 25 m². Le diamètre moyen d'un trou de poteau est de 0,73 m pour une profondeur de 0,20 m. Le comblement correspond à un limon gris. Cet ensemble n'a pu être interprété.

La concentration C, également identifiée dans l'enclos 2 mais cette fois au sud-est, est composée de huit trous de poteau formant un rectangle prolongé par deux antennes, l'une vers le nord et l'autre vers l'ouest. L'aire ainsi délimitée est de 150 m². Ce plan est sans doute incomplet tant l'érosion des structures est importante. Leur diamètre moyen est de 0,55 m pour une profondeur de 0,13 m. Le comblement est limoneux. Face à ce plan vraisemblablement partiel, il est difficile d'émettre une hypothèse relative à la nature de ce bâtiment.

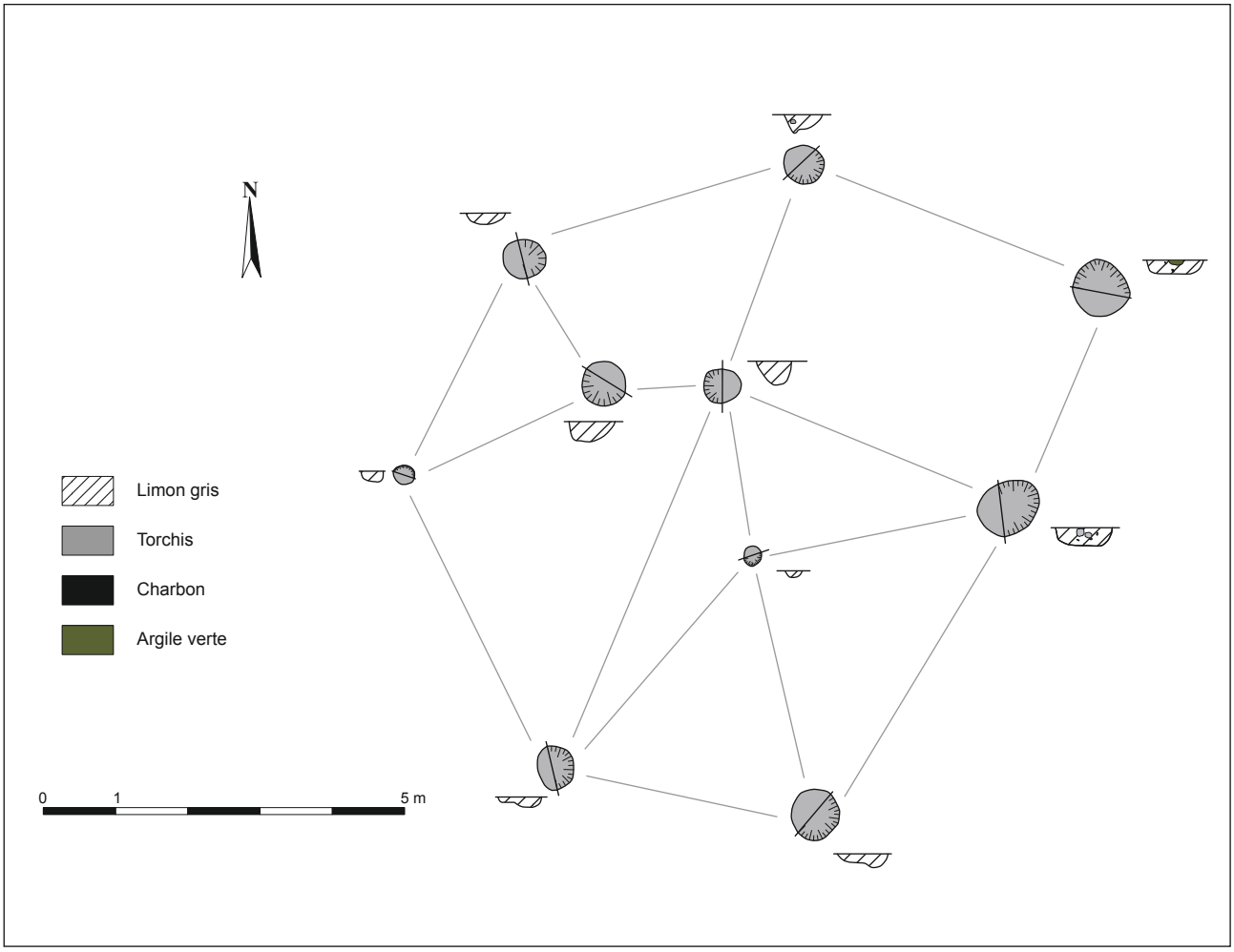

Fig. 9 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Plan et coupes du bâtiment n° 3.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Enfin le bâtiment n° 4 se situe dans l'enclos n° 3 au sud-ouest, un peu à l'écart des zones semble-t-il régulièrement fréquentées. De plan subcirculaire, et couvrant une surface de 24,6 m², cet ouvrage est constitué de neuf trous de poteau dont sept disposés en couronne (fig. 10). La présence de deux creusements surnuméraires au sud-est témoigne sans doute d'une réfection.

Le plan des fosses est circulaire et le profil est en « U ». Le diamètre moyen est de 0,27 m pour une profondeur de 0,10 m. Le comblement est limoneux gris charbonneux.

Ce type de bâtiment rappelle des constructions circulaires de la moitié nord de la France, telles que celle du Plessis-Gassot (DECHEZLEPRÊTRE, GINOUX *in* BUCHSENSCHUTZ, MORDANT 2005). L'interprétation fonctionnelle de ce type d'unité pose problème. Certains auteurs y voient des bâtiments de nature domestique, d'autres des établissements de banquet, et d'autres enfin des bâtiments à vocation funéraire (MALRAIN, BLONDIAU, CHAIDRON 2007).

LES AUTRES STRUCTURES EN CREUX

Treize fosses ou trous de poteau ainsi qu'un tronçon de fossé sont associés aux enclos. La zone interne de l'enclos 1 renferme deux fosses et un puits, celle de l'enclos 2 abrite quatre fosses ou trous de poteau, celle de l'enclos 3 recèle trois fosses et un tronçon de fossé, enfin deux trous de poteau et une fosse se trouvent à proximité de l'enclos 4. Seules certaines structures figurant parmi les mieux conservées sont ici décrites.

La fosse 578 se situe dans l'enclos 1, près de l'angle sud-ouest, sous une structure plus récente. Cette fosse à trois lobes mesure 2,60 m de long par 2 m de large pour 0,34 m de profondeur (fig. 11). Elle présente un profil en cuvette et son comblement se caractérise par un limon brun gris foncé comportant des inclusions calcaires, quelques pierres brûlées et du torchis qui recouvre un limon brun gris plus clair à inclusions calcaires. À l'origine les trois lobes pouvaient être séparés les uns des autres, voire

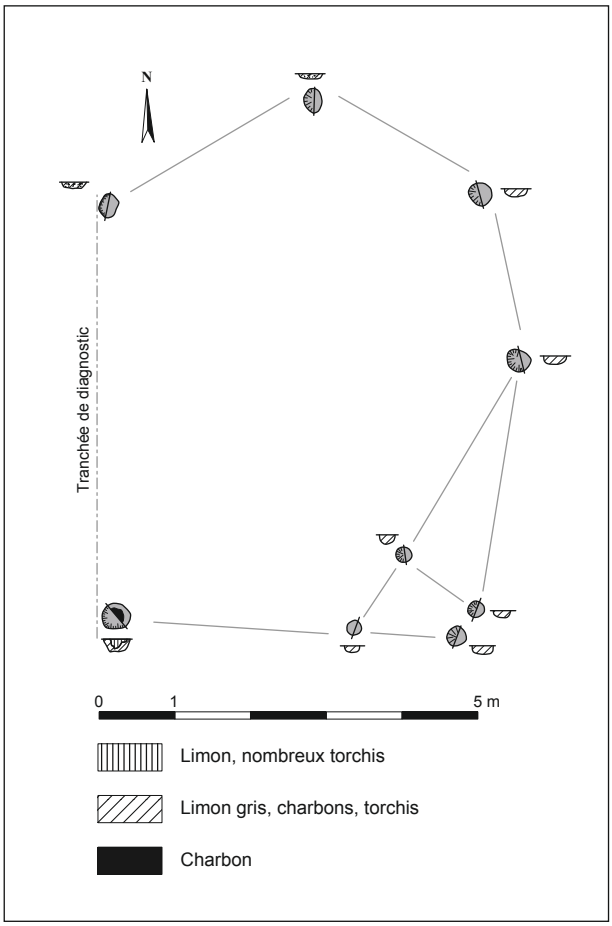

Fig. 10 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Plan et coupes du bâtiment n° 4.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

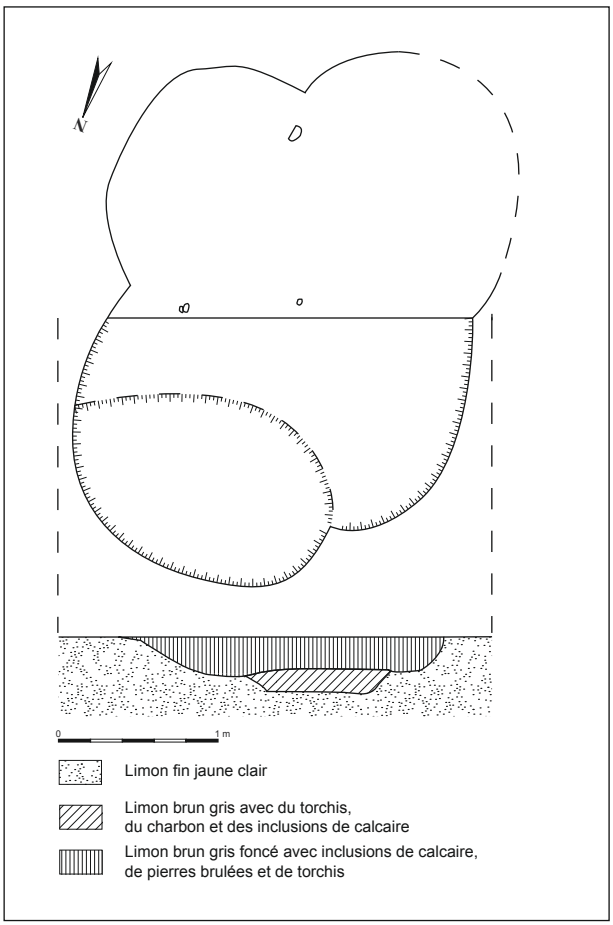

Fig. 11- Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Plan et coupe de la fosse 578.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Fig. 12 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Margelle du puits 575, moitié ouest.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

relevaient de trois structures indépendantes, de type batterie de silos. Cette hypothèse séduisante n'est pas démontrable, bien qu'il existe des cas de ce genre au Perchay (Val-d'Oise) où des différences de remplissage ont été notées d'un lobe à l'autre (TOUPET *et alii* 2003). Ainsi, les fosses polylobées mises au jour pourraient résulter de la fusion de fosses-silos groupées mais creusées successivement.

Le puits 575 se trouve un peu à l'écart des autres structures, dans l'enclos 1 au nord-ouest. En surface la fosse est semi-circulaire et mesure 3,80 m de diamètre. Une margelle constituée de blocs calcaires grossièrement équarris est partiellement conservée (fig. 12). En coupe cette structure présente un profil en entonnoir. Les investigations ont été menées jusqu'à 8,40 m de profondeur sans atteindre la base de ce puits. À cet endroit, la section du puits est carrée suggérant un étaiement des parois. Le comblement supérieur est limoneux brun clair, et le comblement inférieur est limoneux brun gris foncé. Ces structures sont en principe vouées à atteindre la nappe phréatique afin de garantir un approvisionnement en eau. Ces puits, lorsqu'ils sont profonds comme à Cergy, font rarement l'objet d'une fouille exhaustive. Par conséquent, la fonction de puits à eau ne peut être que supposée. Pourquoi d'ailleurs ne pas envisager d'autres fonctions, telle que l'extraction de certains types de roches ?

La fosse 319 est prise entre les enclos 1 et 3, au nord. Elle présente un contour circulaire et mesure 2 m de diamètre pour 0,42 m de profondeur. Un limon rouge rubéfié aux rares inclusions de terre cuite comble les vingt premiers centimètres. Il recouvre un second remplissage brun hétérogène avec de rares inclusions de terre cuite. Enfin, le comblement inférieur se caractérise par une argile hétérogène brun jaune. Cette structure est sans doute un foyer nettoyé à de multiples reprises.

Enfin deux trous de poteau se trouvent dans l'enclos 2, à l'est du fossé de l'enclos 1. Chacun d'eux mesure 0,40 m de diamètre pour 0,10 m de profondeur, présente un contour circulaire et un profil à fond arrondi. Ces deux creusements sont dans l'axe de ceux de l'entrée de l'enclos 2. Ils pourraient trahir la présence d'un passage vers l'enclos 1 à cet endroit (un franchissement sommairement aménagé au-dessus du fossé ?).

LE MOBILIER

Les vingt mille vestiges recueillis proviennent du comblement des fossés des enclos, de certains trous de poteau, des silos et du puits. Ils correspondent à de la céramique, des matériaux de construction, des ossements animaux et humains, du métal, du matériel de mouture et des restes végétaux (charbons, graines, coquilles).

La grande majorité de ces vestiges est issue du comblement des fossés des enclos 1 et 2. Leur distribution spatiale est hétérogène. On observe dans l'ensemble deux zones à forte densité, l'une du côté est de l'enclos 1 et l'autre du côté ouest de l'enclos 2 près de l'entrée (fig. 13). On note par ailleurs qu'ils sont répartis dans toute l'épaisseur du remplissage.

LA CÉRAMIQUE

Les structures du site protohistorique des Linandes renferment un total de 5 552 tessons réduits à 426 individus à partir des bords. Les fossés des enclos 1 et 2 contiennent la majorité de la céramique (89,5 % du nombre de restes), tandis qu'une minorité (10,5 %) est répartie entre les fosses, trous de poteau, puits, silo et l'enclos 4.

Dans les fossés des enclos 1 et 2, elle s'organise principalement en épandages discontinus caractéristiques des activités domestiques. Les vestiges sont globalement réduits à l'état de tessons en dehors de quelques rares récipients entiers retrouvés dans le fossé de l'enclos 1 sur le grand côté est.

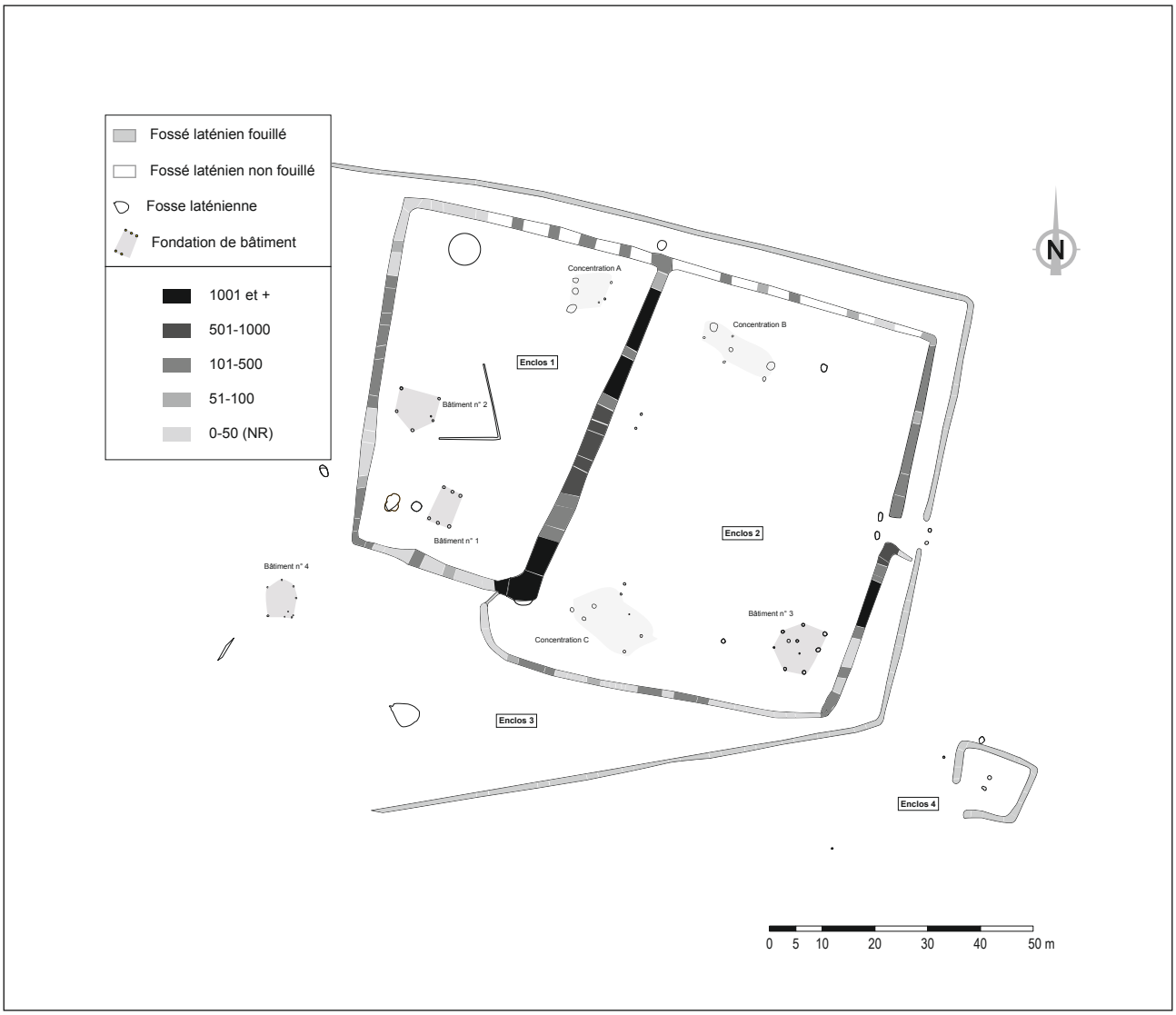

Fig. 13 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Distribution spatiale des vestiges issus des fossés des enclos 1 et 2.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

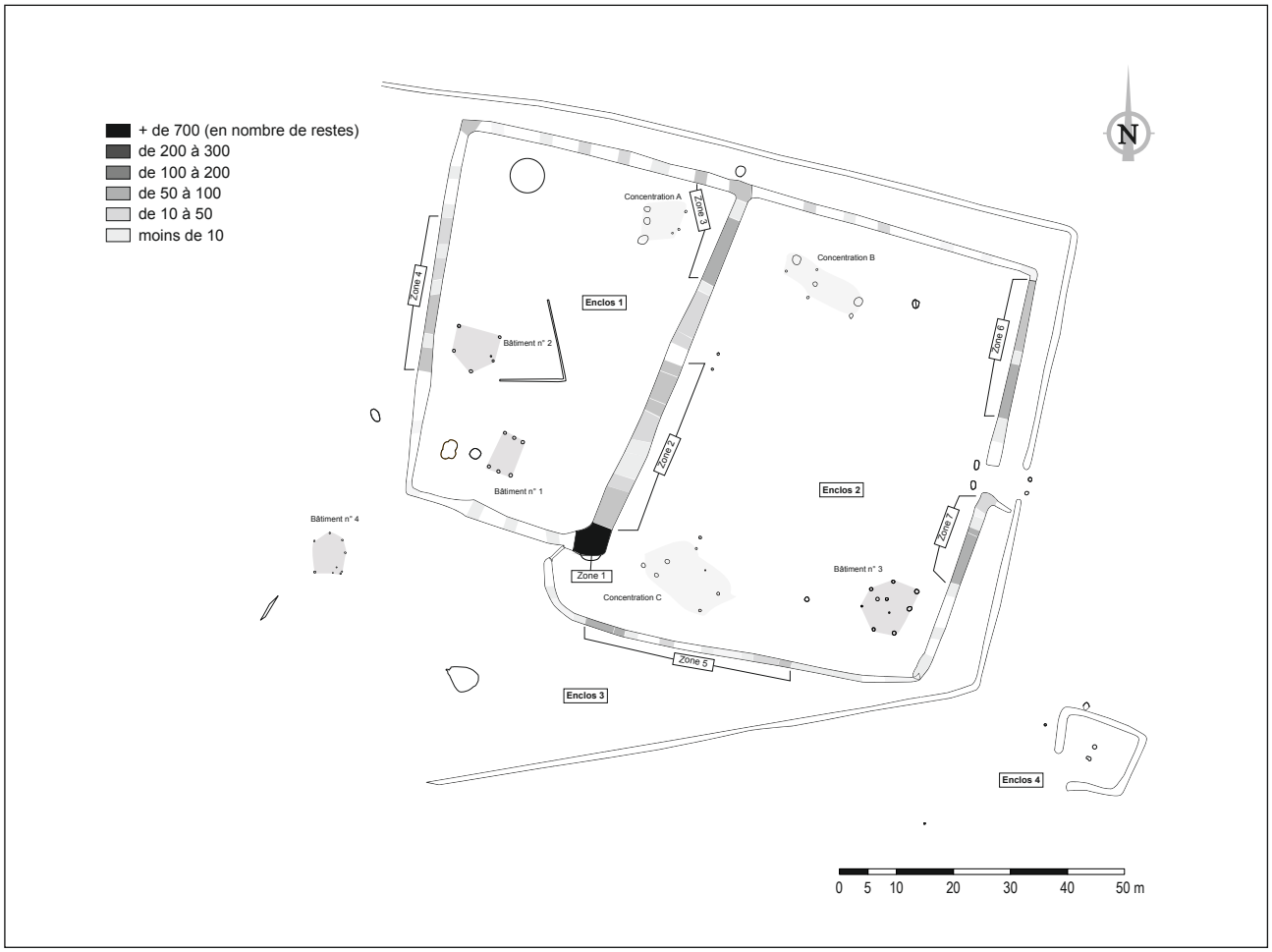

Fig. 14 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Distribution spatiale des vestiges céramiques issus des fossés des enclos 1 et 2.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat et Res Fabrum, A. Corsiez.

L'analyse quantitative de la céramique dans les sondages des fossés d'enclos a permis de repérer sept zones de concentration de mobilier, numérotées de 1 à 7 (fig. 14). La plupart de celles-ci sont proches de bâtiments sur poteaux et correspondent sans doute à des zones de rejet. La concentration repérée au niveau de l'angle sud-est de l'enclos 1 regroupe 22,4 % des vestiges issus du fossé de cet enclos.

Le matériel est, pour la plupart, en bon état et bien conservé. Sept catégories ont été répertoriées : la céramique non tournée (NT), la céramique non tournée achevée au tour lent (NT ATL), la céramique tournée (lissée : PTN ; rugueuse : CTB ; peinte), la céramique de type Besançon (BES), la céramique de stockage (NT-DO) et les amphores (AM). Les individus isolés pour le dessin ont été analysés à la loupe binoculaire et huit groupes de pâtes (GP) ont pu être individualisés pour les céramiques non tournées et tournées.

Dans un premier temps, nous présentons les catégories et les groupes de pâtes ; dans un second temps nous discutons de l'analyse typo-fonctionnelle, puis de la répartition spatiale de la céramique selon les catégories fonctionnelles

Aspects techniques de la céramique protohistorique des fossés des enclos 1 et 2

- La céramique non tournée : les surfaces dans les tons bruns sont tendres et rayables à l'ongle, témoignant de cuissons peu élevées. Le traitement de surface principal consiste à lisser au galet (brunissage) les parties supérieures des vases fermés et ouverts mais également l'intérieur des vases ouverts. La surface de la panse est généralement laissée telle quelle avec ses irrégularités. Parfois, elle peut être frottée au bouchon végétal, ce qui forme des traînées courtes ; plus rarement, elle est peignée. Très peu de tessons décorés ont été remarqués. Certains tessons

présentent des traces de caramel alimentaire et plus rarement des dépôts en croûte, témoignant d'un usage culinaire. Quatre groupes de pâtes ont été distingués (fig. 15-1). Les pâtes à inclusions de quartz, calcaire et chamotte sont légèrement mieux représentées que les pâtes à inclusions de quartz et chamotte, quand il s'agit de céramique non tournée.

- La céramique non tournée achevée au tour lent : il s'agit d'une céramique à montage mixte, dont les parties supérieures sont reprises au tour lent afin de régulariser les bords et les ressauts, mais également pour faire des rainures ou des baguettes régulières. La cuisson est semblable à la céramique non tournée, donnant des teintes comparables. Il est quasiment impossible de déterminer s'il y a eu reprise au tour lent sur les panses, notamment sur les formes fermées. Cette constatation implique un biais dans les comptages qui explique en partie le faible pourcentage de cette catégorie. Les pâtes, en général, ne sont pas plus fines et appartiennent aux mêmes groupes : A, B, C et D sauf pour un exemplaire à pâte fine appartenant au groupe G (fig. 15-2). Dans l'ensemble les pâtes contenant de la chamotte dominent.

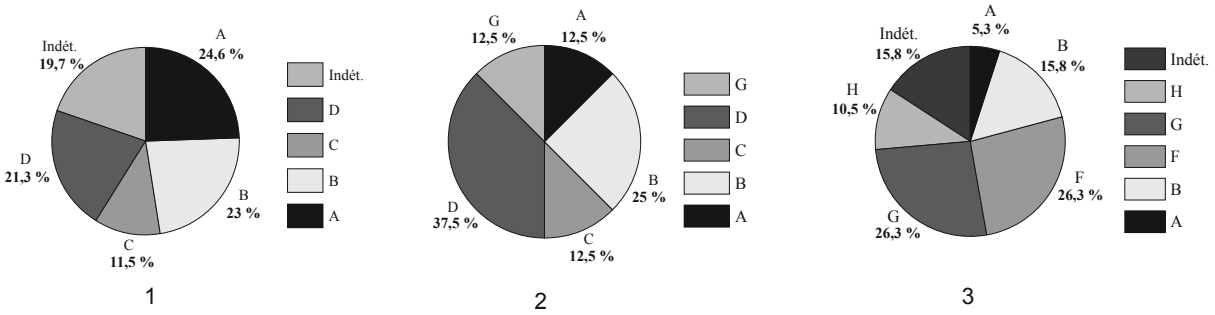

A : pâte en général noire, assez homogène, dégraissant calcaire de gros calibre jusque 2 mm de diamètre, selon les échantillons, moyennement abondant, inclusions calcaires de petit calibre moyennement abondantes, parfois les inclusions calcaires sont rares et parfois grises ; inclusions de quartz de fin à petit calibre, aux arêtes émoussées, transparentes ou blanches ; certains grains de quartz sont sphériques ; la troisième caractéristique de ce groupe est la présence de grains de chamotte rares à clairsemés, en général de gros calibre.

B : pâtes noires, brillantes, peu homogènes, sans inclusions calcaires, sauf quelques pâtes avec petites inclusions calcaires erratiques ; grains de chamotte de gros calibre peu abondants, ou de petit calibre difficile à voir car noir sur noir ; quartz moyennement abondant à abondant, de fin à petit calibre, quelques grains de quartz de moyen calibre clairsemés et de façon erratique un gros grain de quartz ; le quartz est transparent, les arêtes émoussées.

C : matrice légèrement brillante, non feuilletée ; quartz abondant de petit à fin calibre transparent, en général arêtes émoussées, plus rarement grains à arêtes vives ; inclusions orange-rouge d'oxyde de fer, de petit à gros calibre, moyennement abondantes ; grains de chamotte de gros calibre clairsemés.

D : pâte hétérogène, tourmentée, micro feuilletage abondant, vacuoles ; inclusions de chamotte très visibles car pâte gris clair à gris, de petit calibre moyennement abondantes, de gros calibre modérées mais plus visibles ; inclusions de calcaire de petit calibre, clairsemées à moyennement abondant ; assez peu, voir pas de quartz ; pâte parfois gris plus foncé ; parfois présence de quelques oxydes de fer rouge.

F : matrice légèrement brillante, assez fine par rapport aux autres pâtes, homogène ; quartz de fin à petit calibre abondant, blanc et transparent, les plus gros grains visibles ont des angles émoussés ; petites inclusions noires brillantes, clairsemées à moyennement abondantes ; grosses inclusions rares comme de l'oxyde de fer rouge ; parfois oxydes de fer fins plus abondants et quelques grains de quartz sphériques.

G : pâte homogène plus fine, orangée mais légèrement feuilletée ; quartz de fin à petit calibre bien intégré dans la matrice ; quelques inclusions d'oxyde de fer noir de petite taille ; grains de calcaire fins et rares, petits à gros clairsemés.

H : pâte à quartz très abondant de fin à petit calibre transparent ou blanc, très régulier, sans chamotte ; rares grains d'oxyde de fer.

Fig. 15 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Proportion des groupes de pâtes de la céramique non tournée (1), non tournée achevée au tour lent (2), tournée (3), exprimée en pourcentage du NMI des isolations analysées à la loupe binoculaire.
© Res Fabrum, A. Corsiez.

- La céramique tournée se scinde en trois sous-catégories selon le traitement de surface : la céramique à surface lissée (PTN) ; la céramique tournée sombre à surface rugueuse (CTB), et la céramique tournée peinte à cuisson oxydante (peinte). La cuisson de cette céramique est de bonne qualité, les teintes plus uniformes, brun foncé à noir. Les constatations typologiques observées ne montrent pas une franche distinction de répertoire entre la CTB et la PTN, à la différence de ce qui sera en vigueur à la fin de La Tène finale. L'analyse à la loupe binoculaire a montré qu'une partie des pâtes employées pour fabriquer la céramique non tournée a également été utilisée pour la céramique tournée (A et B), mais les pâtes qui prévalent pour cette catégorie sont fines, homogènes et dégraissées au quartz fin. Trois nouveaux groupes de pâte ont ainsi pu être distingués (fig. 15-3). Ainsi les pâtes fines à quartz sont prépondérantes.

- La céramique de stockage (NT-DO) : les parois sont épaisses et les surfaces sont systématiquement dans les tons orangés. Les pâtes sont friables, dégraissées avec de la chamotte et du calcaire de gros calibre. Les surfaces internes sont très souvent détruites, rongées ou détachées sous forme de lentilles. Ces dégradations peuvent être imputées à l'action du sel lors de la conservation de saumures, hypothèse la plus courante (MALRAIN, PINARD 2006).

- Les amphores (fig. 16) : un bord de Dressel 1A a été retrouvé dans la section nord du fossé de l'enclos 1. Dans un autre secteur de ce même fossé, un épaulement a été retravaillé, la surface de coupure étant arrondie. Les pâtes sont orange à rose saumon. Ces formes sont importées d'Italie (Campanie, Étrurie) et servaient au stockage du vin.

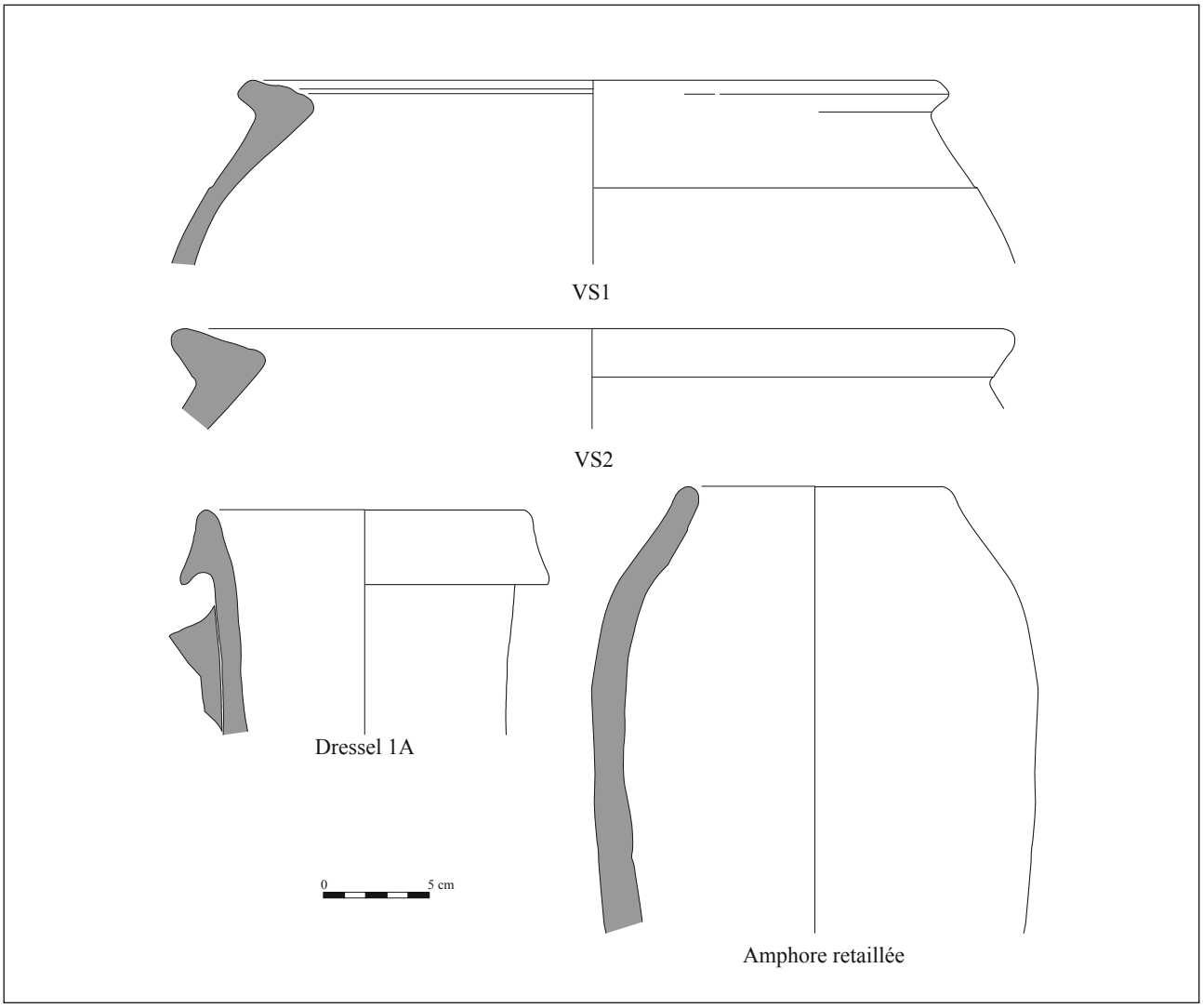

Fig. 16 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Typologie des céramiques du groupe stockage et des amphores.
© Res Fabrum, A. Corsiez.

Après examen des quantités de céramique présentes selon les différentes catégories (Indéterminés exclus), en nombre de restes (NR), en nombre minimum d'individus (NMI) et en pourcentage par rapport au total, la céramique non tournée apparaît majoritaire (tab. 1). La céramique tournée totalise 11,3 % du nombre de restes avec une légère dominance de la céramique tournée lissée.

Analyse typo-fonctionnelle

Les formes ont été classées de manière générique en pot (P) pour les formes hautes (ouvertes ou fermées) plus une bouteille (BT), en jatte pour les formes basses ouvertes à profil sinueux (J), en bol pour les formes basses ouvertes en profil continu (B). Un certain nombre de petites formes fermées ont été classées en gobelet (GO). Les vases de stockage ont reçu la dénomination VS et la faisselle F.

Outre des comparaisons avec des sites de la moyenne vallée de l'Oise (MALRAIN, PINARD 2006), plusieurs indices parmi lesquels les traces de cuisson (caramel alimentaire, coup de feu, suie), de réparation, la qualité technique et morphologique, permettent de proposer différentes fonctions.

Ainsi trois grands groupes fonctionnels ont été distingués : le groupe « présenter, consommer » correspondant plutôt à un vaisselier de table, le groupe « préparer, présenter » destiné à la transformation des denrées, et enfin le groupe « stocker » dédié à la conservation.

Le groupe « présenter, consommer » est constitué de douze types dont les plus abondants sont le pot P7 et le bol B1 (fig. 17).

Quant au groupe « préparer , présenter », il est lui aussi formé de douze types et rassemble le plus grand nombre d'individus (fig. 18). Il est dominé par la jatte à profil en esse J1 qui totalise 65 individus. Derrière, vient le pot à col concave simple P2 et le bol arrondi à lèvre rentrante B2.

Le groupe « stocker » est représenté par deux types (fig. 16) : le vase de stockage à lèvre oblique rainurée et col marqué par un léger ressaut VS1, qui est également le vase le plus représenté sur le site en nombre d'individus (82 ind). Le type VS2, quant à lui, présente une lèvre oblique lisse (9 ind.).

Répartition spatiale et fonctionnelle

L'analyse fonctionnelle est ici croisée avec la répartition spatiale des restes au sein des fossés des enclos 1 et 2 (fig. 19).

La zone 1 montre une proportion dominante du groupe « préparer, présenter » et les deux autres groupes se partagent le quart restant. De la zone 2 à la zone 3, on remarque une augmentation substantielle du groupe « stocker » qui devient majoritaire au détriment notamment du groupe « préparer, présenter ». Cette disproportion est inhabituelle. C'est aussi dans cette zone qu'ont été retrouvés des fragments d'amphores et l'unique bord de Dressel 1A. Ces densités sont associées à des ossements de quatre caprinés et semblent correspondre aux reliefs d'un repas communautaire. Cette zone était-elle dévolue aux repas en commun des habitants de cette ferme, et le bâtiment qui s'y trouve a-t-il pu être une remise où étaient stockées les denrées ? La zone 4 de l'enclos 1 montre des proportions équilibrées entre les deux groupes, plus caractéristiques de la proximité d'un habitat.

	Catégorie	Groupe	NR	% du NR	NMI	% du NMI
Total Non Tournée (85,1 % du NR)	NT	A, B, C, D	3162	57 %	241	56,6 %
	NT ATL	A, B, C, D, G	182	3,3 %	27	6,3 %
	NT-DO	Cham-calc	1378	24,9 %	106	24,9 %
	BES	Mica	3	0,05 %	1	0,2 %
Total Tournée (14,9 % du NR) 11,3 % du NR	PTN	A, B, F, G, H	366	6,6 %	24	5,6 %
	CTB	A, B, F, G, H	260	4,7 %	20	4,7 %
	Peinte	-	1	0,02 %	1	0 %
	AM	Italique	72	1,3 %	1	0,2 %

Tab. 1 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Quantités de céramique (NR et NMI) selon les différentes catégories.
© Res Fabrum, A. Corsiez.

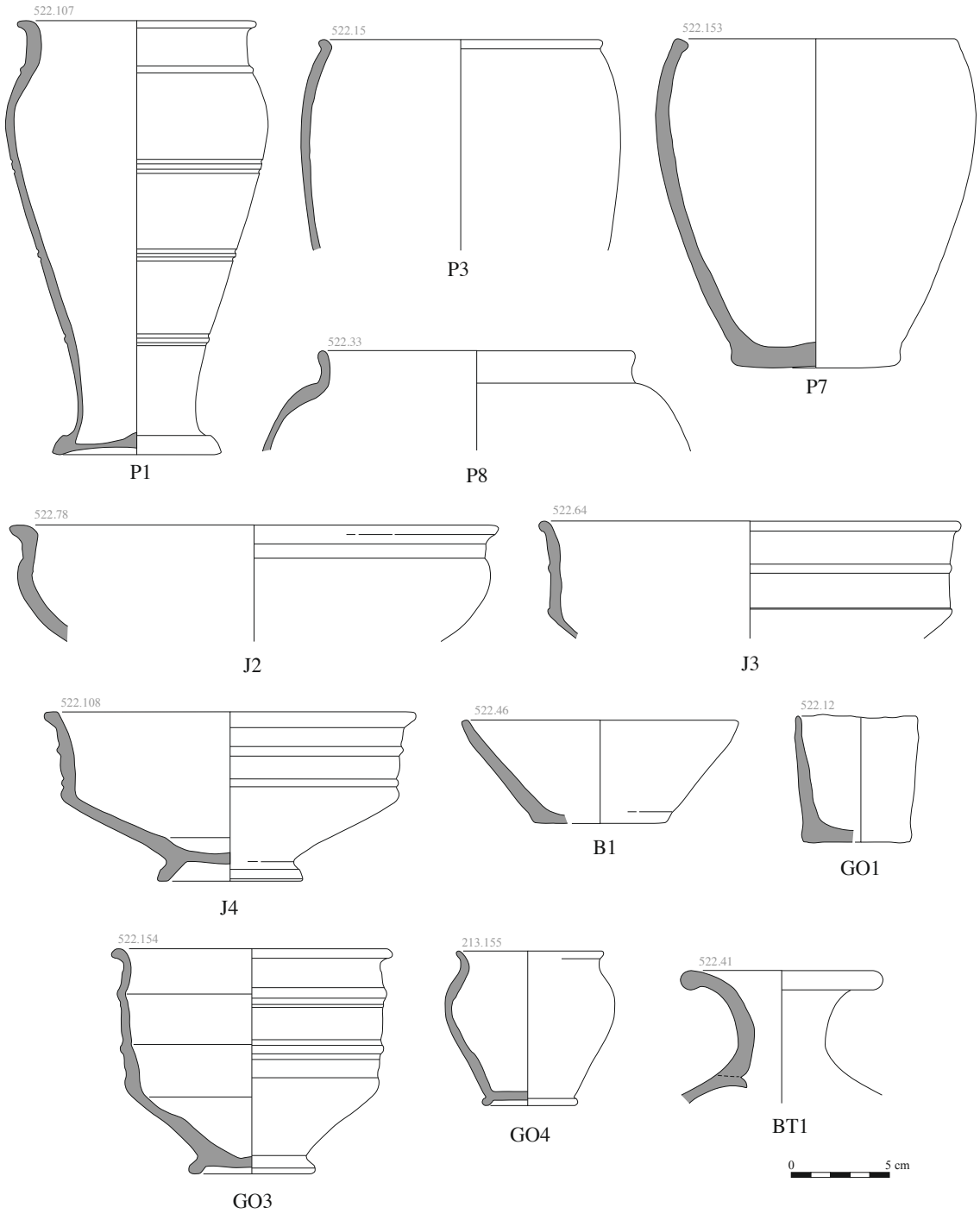

Type	NT	NT ATL	PTN	CTB	Total	Groupe
P1		1	1		2	D,F
P3			3		3	G
P7	9				9	A,B
P8			1		1	F
J2		2	2		4	B
J3		1	3		4	A,F,H
J4			3		3	F
B1	7				8	B
GO1	1				1	A
GO3			1		1	F
GO4	1	1			2	C
BT1		1			1	D

Fig. 17 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Typologie et répartition chiffrées des types « présenter, consommer » selon les différentes catégories.

© Res Fabrum, A. Corsiez.

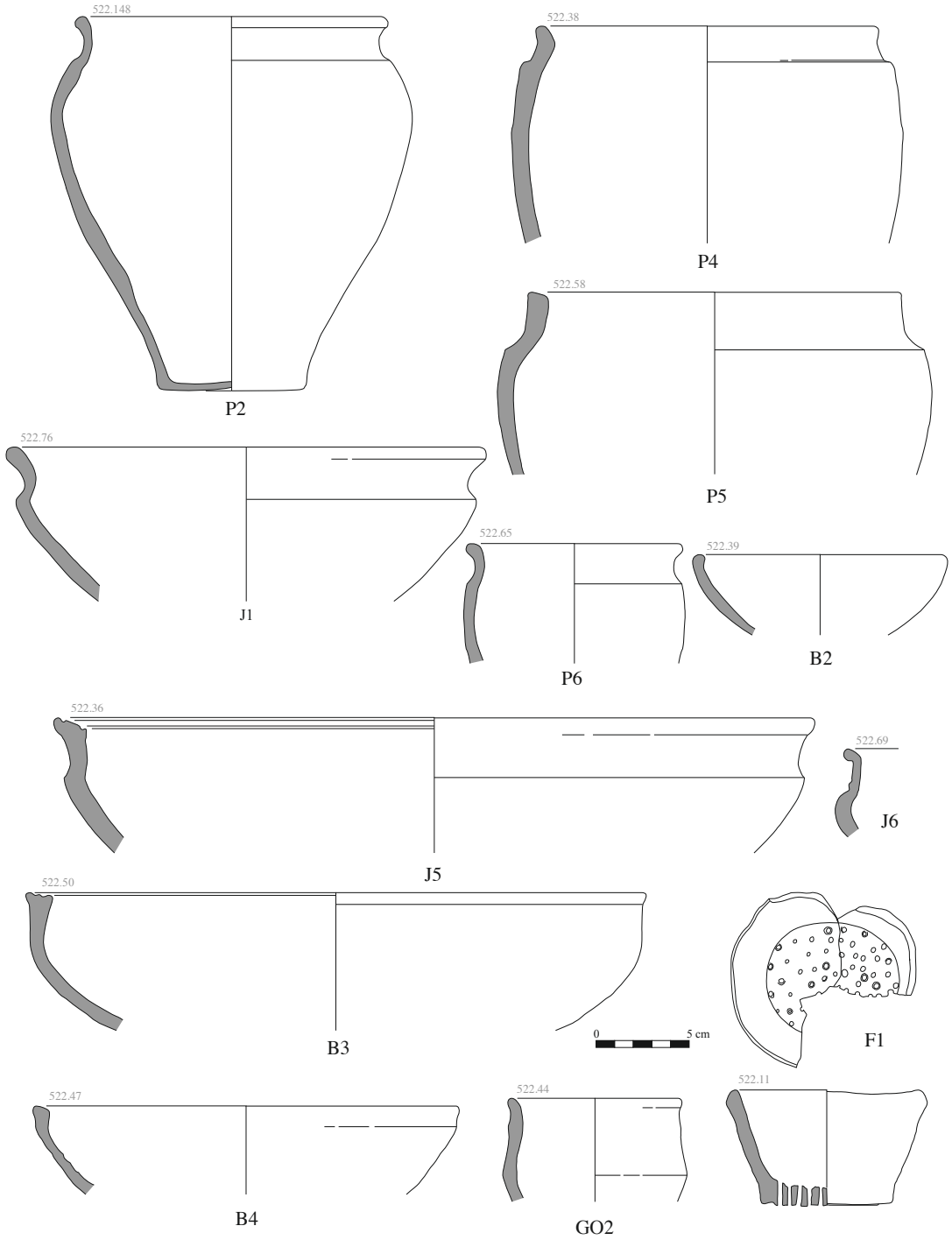

Type	NT	NT ATL	PTN	CTB	Total	GP
P2	7	3	3	1	14	B,G
P4	1				1	A
P5	1				1	C
P6	12				12	A,B,D
J1	58	2	2	3	65	A,B,C,D,G
J5	1				1	C
J6	2	1			3	D
B2	16	3			19	B
B3	1				1	-
B4				1	1	H
GO2	1				1	B
F1	1				1	C

Fig. 18 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Typologie et répartition chiffrées des types « préparer, présenter » selon les différentes catégories.
© Res Fabrum, A. Corsiez.

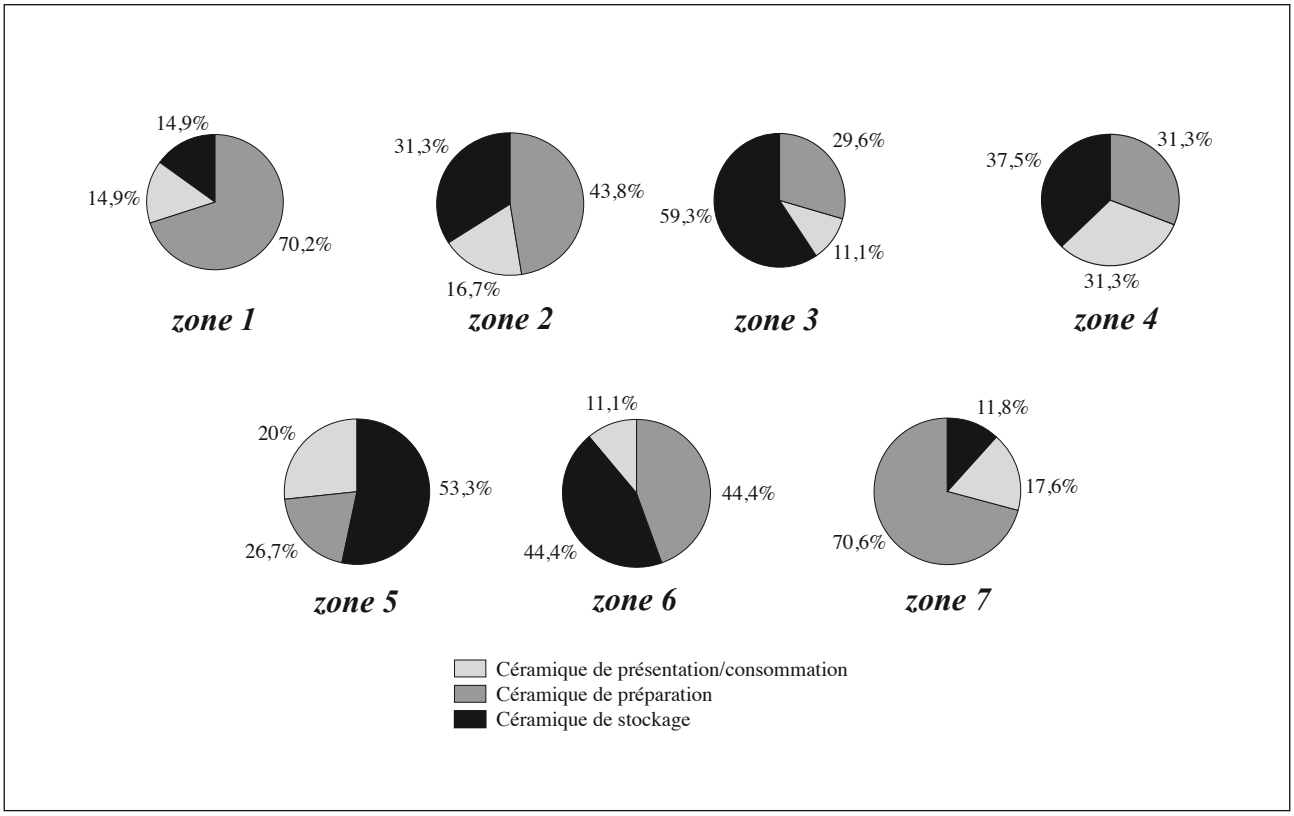

Fig. 19 - Cergy «ZAC des Linandes» (Val-d'Oise).
Répartition des groupes fonctionnels des zones de concentration 1 à 7, exprimée en pourcentage du NMI.
© Res Fabrum, A. Corsiez.

Dans l'enclos 2, malgré des quantités de vestiges plus faibles, la proportion de vases de stockage est élevée dans les zones 5 et 6, alors que l'on observe une domination des récipients du groupe «préparer, présenter» dans la zone 7 dans des proportions similaires à la zone 1. Le bâtiment n° 3 qui se trouve à proximité pourrait donc être un habitat.

LES OSSEMENTS ANIMAUX

Présentation du corpus

Les structures de l'établissement rural de Cergy ont livré, pour la période gauloise, un total de 4 649 restes osseux animaux dont 59 % ont été déterminés. La majeure partie de ce matériel provient des deux fossés principaux, constituant les enclos 1 et 2 (tab. 2 et 3). Les autres structures (fossé de l'enclos 3, quelques fosses et trous de poteau) n'ont livré que 43 ossements en tout. Le matériel est dans l'ensemble bien conservé, le principal obstacle à sa bonne lecture étant l'action des radicelles des plantes sur la surface des os.

Le curage quasi intégral des fossés fait du corpus de Cergy l'un des mieux documentés pour la période concernée. Il rejoint ainsi des sites comme Cannes-Écluse, Bazoches-lès-Bray, Souppes-sur-Loing, Herblay (Île-de-France) ou encore Chambly, Braine, Bazoches-sur-Vesle (Picardie), sans toutefois atteindre le cas exceptionnel de Verberie « La Plaine d'Herneuse II » (Oise) et ses 10 000 vestiges (MÉNIEL 2006 ; MÉNIEL *et alii* 2009). Ce dernier site est d'autant plus intéressant qu'il a bénéficié, comme Cergy, d'un curage intégral de son fossé principal.

La liste de faune compte les espèces domestiques habituelles du cheptel gaulois, mais également quelques espèces sauvages comme le cerf, le renard, le lièvre, le chat sauvage ou le grand corbeau. Les trois principales espèces que sont le bœuf, le porc et les caprinés sont majoritaires, avec respectivement, pour l'ensemble de la phase gauloise, 32,9 %, 24,8 % et 25,5 % du nombre de restes déterminés. Ces proportions générales sont sensiblement identiques à l'échelle des enclos 1 et 2, avec cependant une part légèrement plus importante du bœuf dans ce dernier.

Enclos 1	NR	%NR	PR	%PR	PM
Bœuf	635	30,69	52002	57,11	81,89
Porc	529	25,57	9522	10,46	18,00
Caprinés	549	26,53	4699	5,16	8,56
Cheval	238	11,5	23448	25,75	98,52
Chien	89	4,3	1326	1,46	14,90
Coq	10	0,48	6	0,01	
Oie	7	0,34	14	0,02	
Cerf	2	0,10	42	0,05	
Chat	1	0,05	0	0,00	
Renard	7	0,34	4	0,00	
Batracien	2	0,10	0	0,00	
Déterminés	2069	59,54	91063	98,37	44,01
Indéterminés	1406	40,46	1511	1,63	1,07
TOTAL	**3475**	**100,00**	**92574**	**100,00**	**26,64**

Tab. 2 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Distribution des espèces animales représentées au sein de l'enclos 1.
© CRAVO, G. Jouanin.

Enclos 2	NR	%NR	PR	%PR	PM
Bœuf	261	40,28	25726	65,88	98,57
Porc	142	21,91	2429	6,22	17,11
Caprinés	141	21,76	1192	3,05	8,45
Cheval	68	10,49	8880	22,74	130,59
Chien	30	4,63	819	2,10	27,30
Coq	2	0,31	1	0,00	
Lièvre	3	0,46	1	0,00	
Grand corbeau	1	0,15	1	0,00	
Déterminés	648	57,29	39049	98,81	60,26
Indéterminés	483	42,71	472	1,19	0,98
TOTAL	**1131**	**100,00**	**39521**	**100,00**	**34,94**

Tab. 3 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Distribution des espèces animales représentées au sein de l'enclos 2.
© CRAVO, G. Jouanin.

Distribution en plan du matériel faunique

Le curage par tronçons des fossés autorise une analyse de la répartition des restes osseux dans ceux-ci. Plusieurs zones d'accumulation ont ainsi pu être identifiées (fig. 20).

La première encadre l'interruption du fossé est matérialisant l'accès à l'enclos 2. Ce type de concentration autour de l'entrée de l'enclos a déjà été observé sur des sites comme Herblay « La Ferme des Fontaines » (Val-d'Oise ; MÉNIEL 1994a) ou Braine « La Grange des Moines » (Aisne ; AUXIETTE *et alii* 2000).

Le seconde accumulation a été observée au niveau du fossé est de l'enclos 1 au nord et au sud, de part et d'autre d'une zone peu dense située dans l'axe de l'entrée.

Enfin, la troisième accumulation se situe dans l'angle sud-est de l'enclos 1. Cette zone est la plus riche en vestiges osseux. Si les ossements sont nombreux, ils sont également légers. Le poids moyen des éléments déterminés est de 22 g, soit deux fois inférieur au poids moyen des vestiges déterminés pour l'ensemble du fossé 522, qui est de 44 g. À de rares exceptions près, pour les autres sections du fossé, le poids moyen des restes déterminés est soit égal, soit supérieur à celui observé pour l'ensemble du tracé.

La forte accumulation de vestiges et leur petite taille laissent à penser que l'angle sud-est de l'enclos 1 a recueilli des rejets plus directs que ceux parvenus dans les autres zones du fossé. Ce phénomène a déjà été plusieurs fois observé sur d'autres sites gaulois, tel que Chambly « La Marnière » (MÉNIEL 1994b) et Verberie « La Plaine d'Herneuse II » (MÉNIEL 2006). Dans ces deux cas, les vestiges ont été identifiés comme des déchets domestiques en relation avec les bâtiments d'habitation identifiés dans l'enclos.

La répartition spatiale du matériel faunique fournit également des données sur l'importance des cinq mammifères domestiques composant la base de l'alimentation carnée. Si l'on divise les fossés des enclos 1 et 2 en huit segments, on constate que les côtés nord, ouest et sud de l'enclos 1 et les côtés

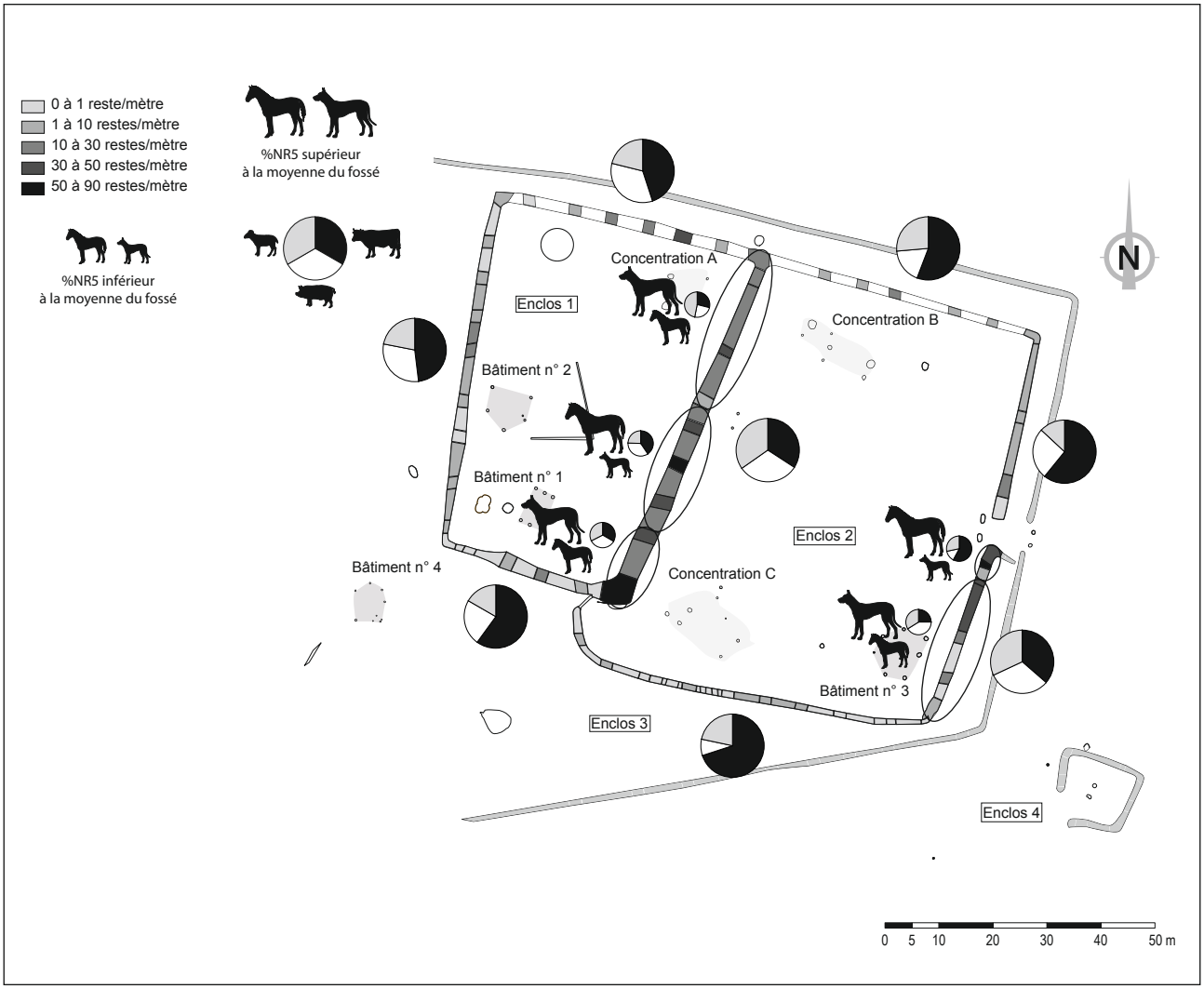

Fig. 20 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Distribution spatiale des vestiges animaux en nombre de restes.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat et CRAVO, G. Jouanin.

nord, sud et nord-est de l'enclos 2 sont largement dominés par les ossements de bovins. En revanche, le côté est de l'enclos 1 et le côté sud-est de l'enclos 2 voient les parts du bœuf, du porc et des caprinés s'équilibrer. La répartition du cheval et du chien suit le même découpage, avec pour les zones présentant un équilibre des trois principales espèces, une plus forte proportion d'ossements de canidés et une moindre part des vestiges équins. Dans les zones pour lesquelles le bœuf domine, la tendance s'inverse. Il semble que nous soyons de nouveau face à un indice de la présence de rejets de consommation plus directs. En effet, si chien et cheval entrent bien dans l'alimentation des Gaulois, il semble, d'après la hiérarchie des espèces identifiée dans le village d'Acy-Romance (Ardennes ; MÉNIEL 2001 ; 2006), que le premier est plus apprécié que le second. Des rejets directs de type consommation courante semblent donc côtoyer des ensembles constitués d'éléments osseux encombrants ou relevant d'activités autres, telle que la boucherie par exemple.

Enfin, concernant toujours la singularité des rejets de l'angle sud-est de l'enclos 1, nous pouvons mentionner que pour les trois principales espèces, et plus particulièrement pour le bœuf, les parties anatomiques les mieux représentées sont les vertèbres lombaires (portant les filets) et les côtes, suivies des membres (autres parties charnues). Il s'agit donc des morceaux de viandes reconnus comme les plus prisés, ce qui conforte l'hypothèse d'un rejet de type alimentaire (MÉNIEL 1998 ; 2001).

Par ailleurs quelques éléments particuliers semblent échapper au simple cadre domestique.

Pour l'enclos 1, trois lots superposés relèvent de deux évènements successifs. Le premier est composé des vertèbres thoraciques et lombaires et des côtes d'un bovin. Ces os forment trois tas posés côte à côte. Le second est composé des restes d'au moins trois chevaux (un jeune adulte, un adulte et un mâle sénile). Leurs ossements sont répartis sur une longueur de 4 m et associés à des blocs calcaires. Un troisième lot formé des vestiges d'au moins trois moutons âgés de 2 à 6 ans et d'un chevreau de 6-12 mois a été identifié dans la partie nord du côté oriental de l'enclos.

Dans l'enclos 2, un amas osseux appartenant au squelette axial d'un cheval mâle adulte a été trouvé près de l'entrée. Composé de la tête complète, des vertèbres et des côtes, cet ensemble se présente de manière particulière. Une fois séparée de la colonne vertébrale par désarticulation au couteau, la tête est divisée en deux : le crâne d'un côté et la mâchoire de l'autre. Ces deux éléments ont été disposés à l'envers et tête-bêche. Par-dessus, l'intégralité de la colonne vertébrale et des côtes a été posée en connexion, la partie lombaire au niveau des éléments de la tête. Une réintervention après un temps de décomposition relativement long paraît envisageable, puisqu'une seule lombaire est conservée, accompagnée du sacrum et de quelques vertèbres caudales. Le fait que ces ossements soient apparus, lors de la fouille, au-dessus du reste du rachis, laisse supposer que l'ensemble lombaire a été prélevé une fois les attaches ligamentaires suffisamment détériorées pour le permettre. L'absence de traces de dents de carnivores sur le reste de la carcasse exclut un prélèvement par les chiens, et oriente clairement vers une action humaine. Des cas de dépôt de carcasses d'équidés, et notamment de rachis complet avec ou sans les coxaux, ont déjà été observés à Chambly « La Marnière » (Oise ; MÉNIEL 1994b) et à Montmartin (Oise ; BRUNAUX, MÉNIEL 1997).

Enfin, plusieurs crânes de bœuf et de cheval sont répartis le long des fossés, sans régularité apparente (fig. 21). Ces crânes sont situés essentiellement dans les portions orientales des fossés des enclos 1 et 2. Certains tronçons du fossé de l'enclos 1 ont livré

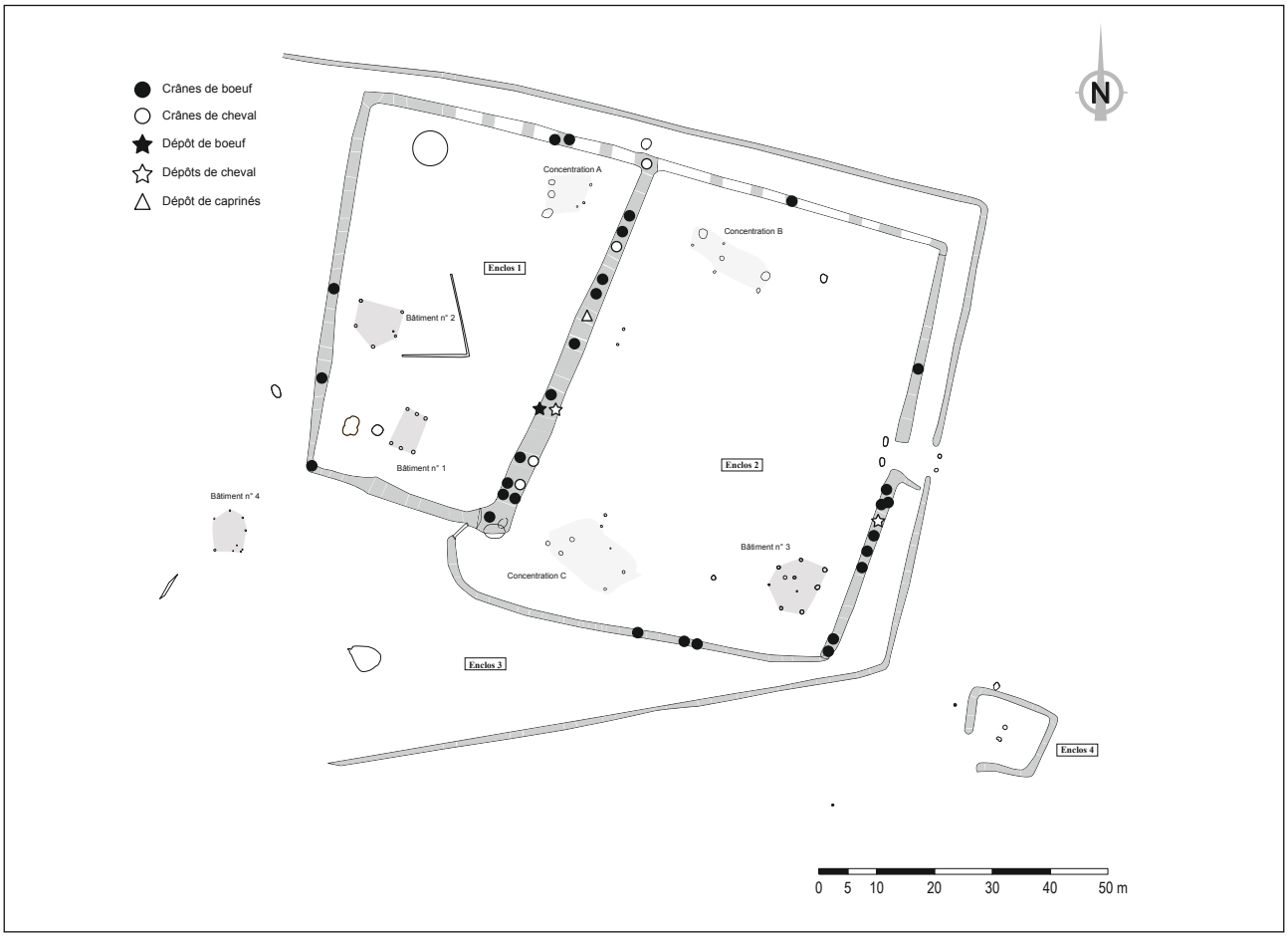

Fig. 21 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Distribution spatiale des dépôts spécifiques animaux.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat et CRAVO, G. Jouanin.

plusieurs éléments dont l'analyse stratigraphique laisse supposer une permanence des zones de dépôts de ces crânes. En effet, à au moins trois reprises, des crânes se trouvent dans un même segment mais à des hauteurs différentes d'une soixantaine de centimètres environ. L'impression est donnée d'une première série de dépôts situés à 100-120 cm de profondeur, puis d'une seconde entre 40 et 60 cm de profondeur. Cette forme de régularité trouve des parallèles, par exemple au travers des dépôts jouxtant l'entrée du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise ; BRUNAUX, MÉNIEL, POPLIN 1985). Vus lors de la fouille comme deux amas homogènes, l'étude archéozoologique a en réalité démontré qu'il s'agissait de plusieurs dépôts successifs. Le second exemple est celui de Limé « Les Sables Sud », dans l'Aisne où le fossé d'enclos a livré plusieurs crânes de bœufs et de chevaux, dont certains observent une organisation stratigraphique identique à celle décelée à Cergy (AUXIETTE 2000).

Un tel phénomène est plus difficile à mettre en évidence dans les fossés de l'enclos 2.

Ces dépôts particuliers font écho à d'autres déjà étudiés, notamment dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle. Une vingtaine de sites du Ier millénaire avant notre ère font ainsi l'objet d'une réflexion poussée à ce sujet, dont les premiers résultats ont été récemment publiés (AUXIETTE, RUBY 2009).

Choix d'élevage

La gestion des troupeaux a également pu être étudiée. Pour les trois principales espèces, une production bouchère est avérée (fig. 22). Elle se caractérise par un abattage préférentiel d'animaux atteignant la maturité pondérale (2-4 ans pour les bovins, 1-2 ans pour les ovins et les porcins). Ce phénomène touche également le cheval, pour lequel les immatures et jeunes adultes (de 1 à 6 ans) semblent avoir la préférence.

Bovins et ovins semblent ne pas être uniquement élevés pour leur viande. L'hypothèse d'une production laitière peut être émise. Celle-ci se caractérise par un abattage de jeunes individus, associé à celui d'animaux ayant dépassé l'âge de la maturité pondérale et correspondant aux femelles issues de la réforme laitière (BALASSE 1999 ; 2003 ; VIGNE, HELMER 2007). Ceci se traduit sur les courbes d'abattage du site de Cergy par de fortes proportions de veaux de 1-2 ans et de vaches de 6-9 ans d'une part, et d'agneaux de 2-6 mois et de brebis de 2-4 ans d'autre part.

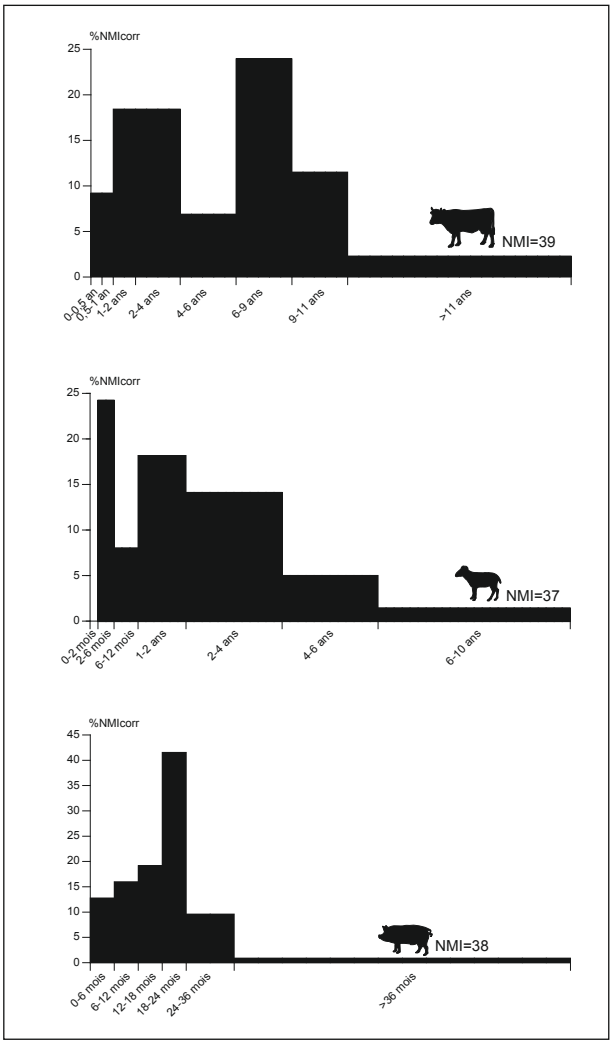

Fig. 22 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Âges d'abattage selon les espèces. © CRAVO, G. Jouanin.

LE MÉTAL

Le corpus métallique laténien des Linandes est relativement modeste eu égard à la superficie de la fouille et à la puissance des dépôts stratigraphiques, en particulier dans les fossés. Quatre-vingt sept objets ou fragments en fer ou alliage cuivreux d'un poids total de 1,882 kg ont été dénombrés. Ces objets mélangés à d'autres vestiges ont été découverts dans des structures en creux. Il semble s'agir en grande partie d'*artefacts* perdus ou rejetés en contexte de dépotoir une fois inutilisables.

Les éléments métalliques sont plus nombreux dans le remplissage des fossés des enclos que dans les autres structures. Parmi eux, le fossé de l'enclos 1 se démarque en totalisant à lui seul 57 % de l'ensemble du mobilier métallique. Les dépôts sont à peu près équitablement répartis tout au long du fossé, avec cependant une nette concentration dans l'angle sud-est.

L'étude de ce corpus a permis de cerner trois grandes sphères d'activité. La production se distingue par la présence d'outils agricoles comme une serpette par exemple. L'artisanat du métal est faiblement représenté ainsi que celui lié au transport (fig. 23). Les éléments de quincaillerie sont peu abondants et se rapportent en majorité à l'assemblage du mobilier ou à l'aménagement intérieur.

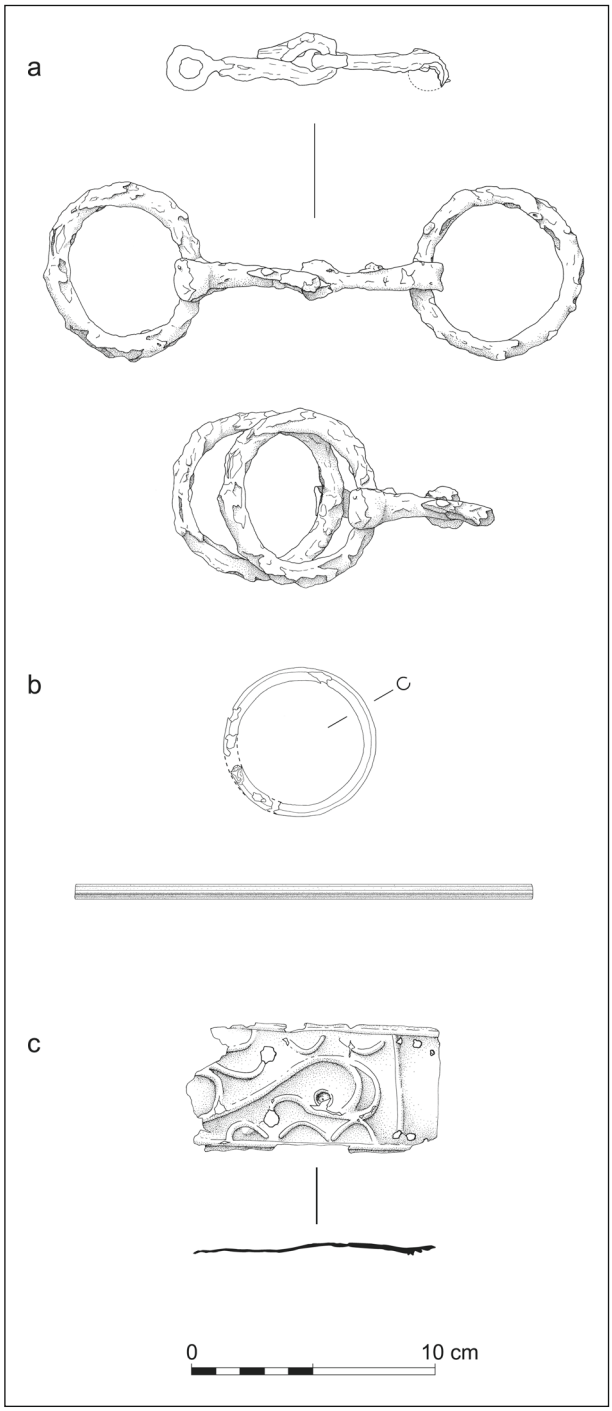

Fig. 23 - Cergy «ZAC des Linandes» (Val-d'Oise).
Mobilier métallique issu des enclos 1 et 2 :
a- mors, b- bracelet, c- fragment de cerclage de sceau.
© Conseil général du Val-d'Oise, A. Battistini.

En somme ce corpus réduit semble indiquer une récupération très large des métaux assimilée à un mode de vie modeste. Cependant, la présence d'éléments comme un fragment de situle richement décoré ou un bracelet en tôle de bronze détonne très nettement et semble indiquer un niveau de vie plus aisé.

LE MATÉRIEL DE MOUTURE

La série d'objets lithiques des Linandes se compose de huit artefacts. Elle ne constitue qu'un échantillonnage des types présents sur le site, les matières minérales n'ayant pas fait l'objet d'un prélèvement exhaustif en vue d'un tri ultérieur.

Sept des huit éléments de meule proviennent du fossé de l'enclos 1, et plus particulièrement du fossé est dans un secteur dense en vestiges détritiques.

L'ensemble des pièces se trouve en contexte détritique, ce qui explique sans doute l'absence de couple (*meta* et *catillus*). Au total les vestiges se répartissent en un *meta*, quatre *catillus* et trois pièces trop fragmentées pour être identifiées. Cinq des huit pièces sont des calcaires gréseux à éléments siliceux et les trois autres sont en meulière (détermination F. Boyer, MCF honoraire en géologie). Deux fragments comportent une encoche latérale sur le flanc. Ce stigmate trahit vraisemblablement la présence d'un dispositif de cerclage destiné à maintenir la pièce dans sa position fonctionnelle (fig. 24). Il existe des modèles comparables en Île-de-France mais l'absence de publication ne permet pas d'en connaître le corpus ni d'en évaluer la quantité (information Virginie Farget, UMR 7041). Ces objets mériteraient une analyse approfondie.

Fig. 24 - Cergy «ZAC des Linandes» (Val-d'Oise).
Vue de détail de la trace de cerclage identifiée sur un catillus issu du fossé de l'enclos 1.
© Conseil général du Val-d'Oise, V. Maret.

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les fragments de terre cuite ou torchis figurent parmi les restes les plus abondants à l'échelle du site avec 5 571 vestiges pesant 167 kg. Le fossé de l'enclos 1 abrite 77 % de ces restes contre seulement 10,6 % pour le fossé de l'enclos 2. En outre, trois concentrations ont été observées au niveau des bordures ouest et est de l'enclos 1, ainsi que près de l'interruption au sud dans l'enclos 2. Ces zones à forte densité coïncident avec la présence de fondations de bâtiment reconnues à proximité.

Un examen macroscopique réalisé par Emmanuelle Bonnaire (Laboratoire d'archéobotanique, Metz) a révélé l'absence de dégraissant végétal, ce qui soulève le problème des modalités d'adhérence de ce matériau à un clayonnage lorsqu'il présente des empreintes de branches.

Un second test a donc été effectué par Aline Emery-Barbier (UMR 7041) à partir de huit échantillons soumis à une analyse de phytolithes issus des fossés des enclos 1 et 2. En dehors de quelques cellules longues d'épidermes de tiges ou de feuilles de Poacées, les échantillons analysés contiennent de nombreux fragments de fibres végétales parfois enchevêtrées et fixant des particules minérales. Le culot de la filasse et les valeurs des diamètres des fibres présentent des analogies avec les fibres de chanvre.

Ces approches préliminaires soulèvent maintes questions. Comment se composent les matériaux fabriqués dans cette partie de la Gaule septentrionale ? En l'absence de dégraissant, comment ces matériaux étaient-ils fixés aux parois des maisons ? Et d'ailleurs étaient-ils exclusivement plaqués sur des clayonnages ou pouvaient-ils connaître une autre dévolution ?

LES RESTES HUMAINS

Des restes humains ont été retrouvés dans le comblement des fossés des enclos 1 et 2, dans une fosse-silo près du bâtiment n° 1 (F 532), et dans la zone interne de l'enclos 4. Ces vestiges sont apparus sous des formes différentes : à l'état d'os isolé dans le comblement d'un fossé, à l'état de squelette dans le remplissage d'une fosse et à l'état d'os brûlé dans des fosses de la zone interne d'un enclos.

Deux os coxaux droits proviennent du fossé est de l'enclos 1 et un fragment de radius droit est issu du fossé est de l'enclos 2. Ces restes sont éloignés les uns des autres, et apparaissent à des profondeurs d'enfouissement différentes mais jamais au fond du fossé. Ils ont été retrouvés dans des horizons à composante majoritairement limoneuse, mélangés aux autres vestiges détritiques du fossé (fig. 25). Les fragments de céramique retrouvés parmi ces ossements renvoient à La Tène D1, ce que laissait présager une datation radiocarbone sur os (GrA-43570, 2125 ± 35 BP soit 351-47 av. J.-C. à 2 σ, 210-47 av. J.-C. à 1 σ).

Ces ossements présentent un état de surface inégal témoignant sans doute d'un séjour à l'air libre plus ou moins prolongé. Ces trois restes appartiennent à trois individus adultes différents dont au moins un homme. Ils semblent s'être retrouvés dans le fossé par le fruit du hasard.

La présence d'os humain dans un établissement rural du second âge du Fer n'est pas exceptionnelle. À Herblay « Les Fontaines » (Val-d'Oise), dix restes humains dominés par les os du crâne ont été retrouvés dans les fossés d'une ferme de La Tène D1, à proximité des entrées (VALAIS 1994). Le fossé d'un autre

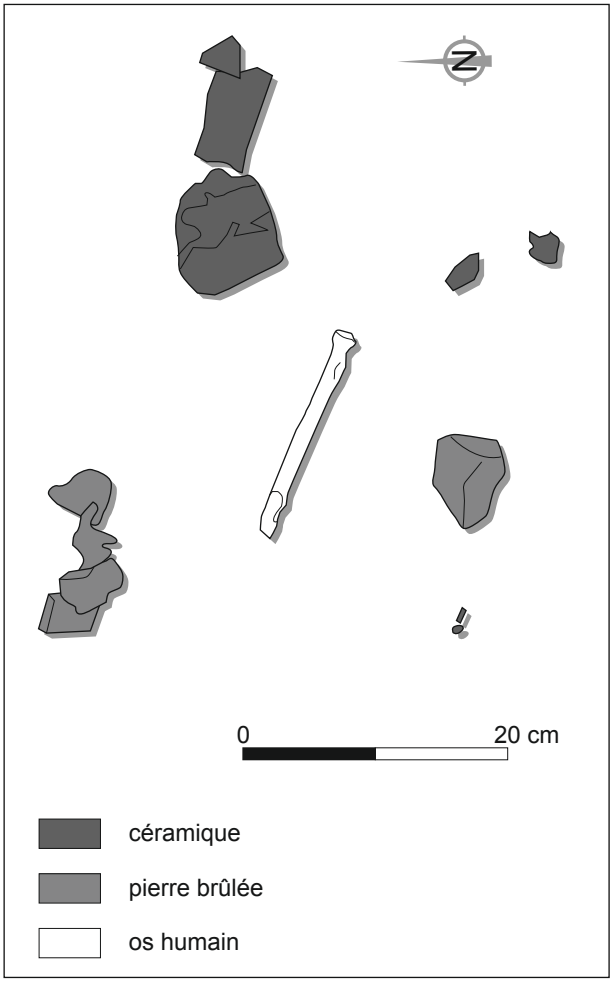

Fig. 25 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Relevé d'un radius droit humain issu du fossé est de l'enclos 2.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

enclos de La Tène finale a livré un fragment de crâne à Champagne-sur-Oise «Les Basses Coutures» (Val-d'Oise ; LEGRIEL 2010). Sur le site de la «Vache à l'Aise» à Bobigny (Seine-Saint-Denis) une dizaine de restes humains a été découverte (LE FORESTIER 2009). Ces comparaisons sont loin d'être exhaustives, tant les sites mis au jour se sont multipliés au cours de ces dernières années. Toujours est-il que ces pièces proviennent de structures originelles bien difficiles à décrypter.

La fosse-silo 532 se trouve dans la zone interne de l'enclos 1, à l'ouest du bâtiment n° 1. Cette fosse d'un diamètre à l'ouverture de 1,60 m pour un diamètre à la base de 2,30 m est conservée sur une profondeur de 1,20 m depuis la surface. Son remplissage se scinde en trois couches à composante limoneuse recelant différents vestiges, essentiellement du torchis dans le comblement supérieur, quatre-vingt graines dans la couche inférieure et un squelette humain dans un horizon intermédiaire entre 1 m et 1,10 m. Une datation radiocarbone sur os couvre l'essentiel de La Tène D1 (GrA-42667, 2055 ± 35 BP soit 170 av. J.-C. - 20 ap. J.-C.).

Le squelette repose dans la partie sud de la fosse, contre la paroi, allongé sur le ventre avec la tête orientée vers le nord-ouest (fig. 26). Contrairement au membre supérieur gauche étendu parallèlement à l'axe du tronc, l'avant-bras droit est fléchi sur le bras, le poignet disposé sur le bas du dos. Les membres inférieurs sont en extension le long de la paroi sud. L'étude fine de ce dépôt révèle que le corps d'une femme adulte a été déposé dans la fosse puis rapidement enseveli. L'insertion de la dépouille semble soignée et le surdimensionnement de la fosse par rapport à l'espace occupé par le squelette pourrait trahir la présence d'éléments périssables (des offrandes ?) à proximité.

Ce dépôt s'intercale au sein d'une séquence stratigraphique complexe suggérant un fonctionnement évoluant au cours du temps. À l'origine, d'après la présence de graines, la fosse 532 a été creusée pour stocker des denrées. Puis elle a accueilli un cadavre dont le dépôt s'inscrit dans le cadre d'une pratique codifiée, s'éloignant ainsi de la fonction pour laquelle elle avait été creusée au départ. Enfin elle paraît reconvertie en fosse de rejet dans une phase ultime.

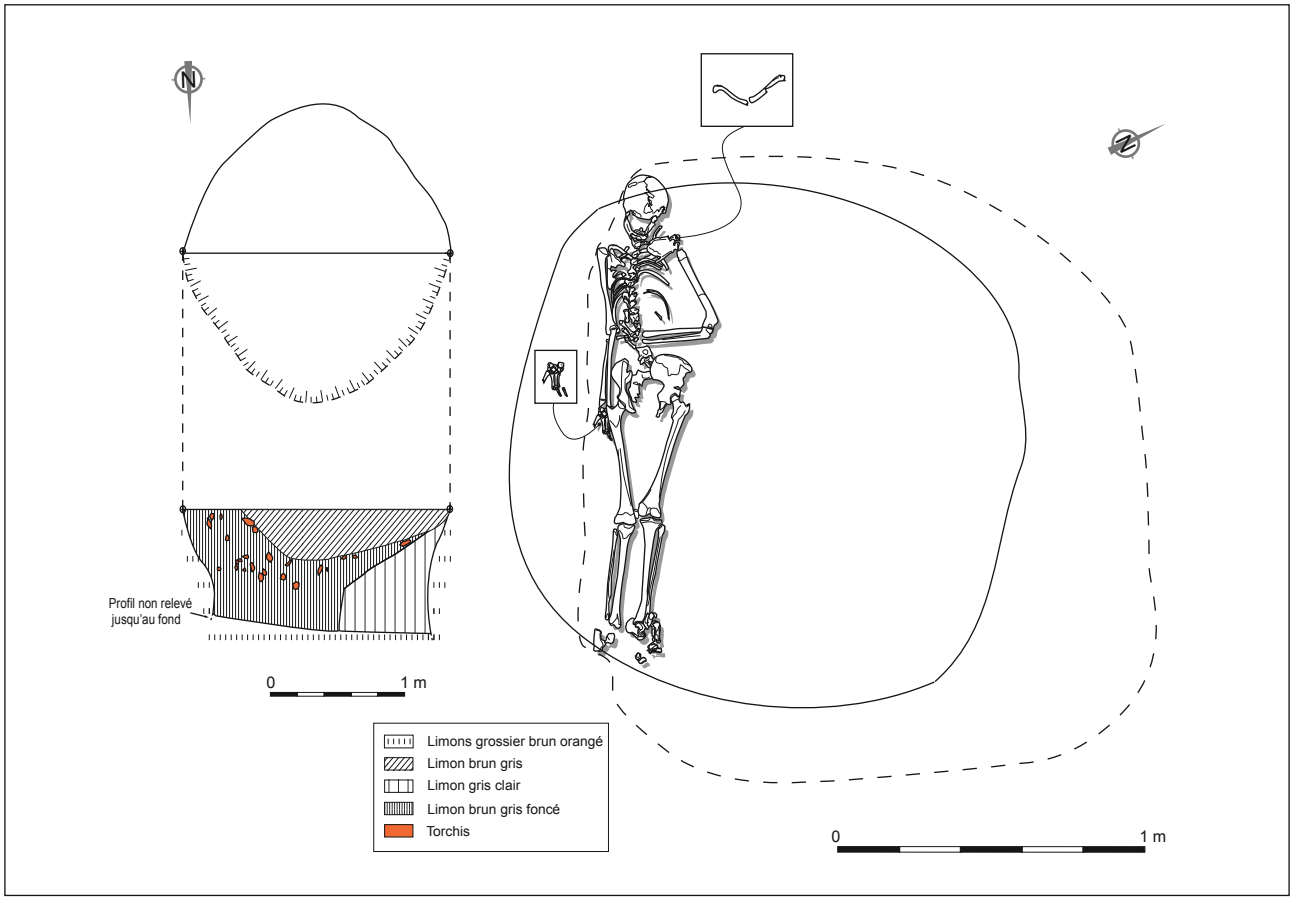

Fig. 26 - Cergy «ZAC des Linandes» (Val-d'Oise). Plan et coupe de l'inhumation dans la fosse-silo F532
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Là encore, ce type de dépôt est un classique du second âge du Fer, encore qu'il se fasse plus rare à La Tène D1. Une inhumation féminine repliée est datée de la fin du IIe s. av. J.-C. dans l'habitat groupé de Nanterre « Avenue Jules Quentin » (Hauts-de-Seine ; DUDAND 2003). Dans l'Oise à Baron « Le Buisson Saint-Cyr », un sujet adulte reposait sur le dos en position étendue dans un silo (FÉMOLANT 1997).

Enfin la zone interne de l'enclos 4 a livré deux fosses de plan bilobé et à fond arrondi, conservées sur 0,16 m et 0,30 m d'épaisseur sous la surface du décapage. Leur comblement homogène correspondait à un limon gris très dense. Outre des éléments métalliques fragmentés et des tessons de La Tène D1/D2 déformés par l'action du feu, ces fosses recelaient des restes humains brûlés.

Cent vingt-neuf esquilles ou fragments d'un poids total de 59,5 g ont été dénombrés. Leur étude révèle qu'ils appartiennent à quatre sujets répartis en deux couples adulte – immature par fosse. Ces restes humains proviennent peut-être d'un bûcher d'où ils ont été prélevés. Les modalités de cette opération demeurent néanmoins complexes à caractériser (vidange ? simple nettoyage ? ramassage sélectif ?).

Des enclos de ce type sont connus pour le nord de la Gaule à cette même époque, comme le site de « La Fontaine aux Linottes » à la Calotterie (Pas-de-Calais) où les incinérations sont dispersées sur toute la surface interne et d'autres sont regroupées en dehors d'un enclos (LE GOFF 1998).

SYNTHÈSE

DISCUSSION CHRONOLOGIQUE

Six datations radiocarbones, trois monnaies, un fragment de cerclage de seau en bronze, et de nombreuses formes céramiques permettent de préciser la datation de ce site.

Les datations radiocarbones ont été réalisées à partir d'échantillons osseux ou de charbons issus des fossés des enclos 1 et 2, d'un trou de poteau du bâtiment nº 1, de la fosse-silo 532 et du puits (tab. 4). Les résultats obtenus couvrent une fourchette chronologique large incluant, outre La Tène D1 et La Tène D2, dans certains cas La Tène ancienne et moyenne. Elles sont donc difficilement exploitables.

Trois potins ont été exhumés sur le site, mais seuls deux d'entre eux ont pu être déterminés avec exactitude. Ils proviennent du comblement de la fosse 578 de la zone interne de l'enclos 1. Ces objets correspondent à des potins de type LT 8124 fréquents au IIe s. av. J.-C. (détermination Bruno Foucray, SRA Île-de-France, fig. 27).

Fig. 27 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Potins LT 8124 découverts dans l'angle sud-ouest du fossé de l'enclos 1.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

Ref échantillon	Ref labo	Nature échantillon	Date BP	Date BC
Enclos 1, fossé est, -1,20m	Beta 252603	charbon	2250 +/- 40	396-204
Puits, -3,60m	GrA-43753	os	2135+/-30	351-54 av. J.-C.
Enclos 2, fossé est, -0,40 m	GrA-43570	os humain	2125 +/- 35	351-47 av. J.-C.
Enclos 1, fossé est, -1,20m	GrA-43750	charbon	2090+/-30	196-42 av. J.-C.
Bâtiment nº 1, -0,10m	GrA-42668	charbon	2060+/- 35	174 av. J.-C. - 21 ap. J.-C.
Fosse-silo 532, -0,80m	GrA-42667	os	2055 +/- 35	171 av. J.-C. - 19 ap. J.-C.

Tab. 4 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise). Datations radiocarbones sur os ou sur charbon des structures gauloises.
Les datations sont calibrés à l'aide du logiciel OxCal 4.1.
© CRAVO, G. Jouanin.

Par ailleurs, un fragment de cerclage de seau constitué d'une tôle de bronze rectangulaire est issu du fossé est de l'enclos 1. La surface de l'objet est ornée d'un décor au repoussé formant deux registres d'ondulation en « guirlande » encadrant des volutes entrecroisées (fig. 28, LEFEUVRE *in* PARIAT 2009). L'une des extrémités est brisée, l'autre semble correspondre à un raccord. L'extrémité intacte comporte deux séries de trois perforations circulaires correspondant à des traces de rivetage ou de clouage. Il existe des objets du même type sur des sites luxembourgeois de La Tène D1 et D2 (METZLER *et alii* 1991).

Les formes céramiques de Cergy partagent de nombreux points communs avec des ensembles franciliens datés de La Tène D1 (120-90 av. J.-C.; MARION 2004).

Les types de bases P3, P7 précédemment évoqués sont récurrents parmi les ensembles de La Tène D1, et encore présents à La Tène D2 (MALRAIN, PINARD 2006). Le vase balustre P1 est un type plutôt répandu à La Tène D2 (MALRAIN, PINARD, GAUDEFROY 1996, fig. 20; PION 1999; VIAND 2008). Les jattes à pied J3 et J4 sont des formes en vigueur au début du Ier s. av. J.-C. (PION 1999; MARION 2004; VIAND 2008). Les vases de stockage présentent une morphologie différente par rapport aux formes des siècles précédents. La lèvre est épaisse et repliée vers l'extérieur, lisse ou ondulée, un col est matérialisé par un ressaut. Ces formes sont courantes dans la première moitié du Ier s. av. J.-C. (PION 1999; GAUDEFROY 2002; MARION 2004; MALRAIN, PINARD 2006). Enfin, les rares tessons de céramique de type Besançon renvoient à des productions du centre de la Gaule, diffusées en petite quantité mais régulièrement attestées sur les sites du Ier s. av. J.-C. (LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005).

Ainsi, les différents éléments de mobilier datant, principalement issus du comblement des fossés, renvoient essentiellement à la fin du IIe s. et au début du Ier s. av. J.-C. (La Tène D1). Toutefois, certaines formes plus tardives pourraient témoigner d'une occupation prolongée vers le milieu du Ier s. av. J.-C., que l'approche stratigraphique n'avait pu mettre en évidence.

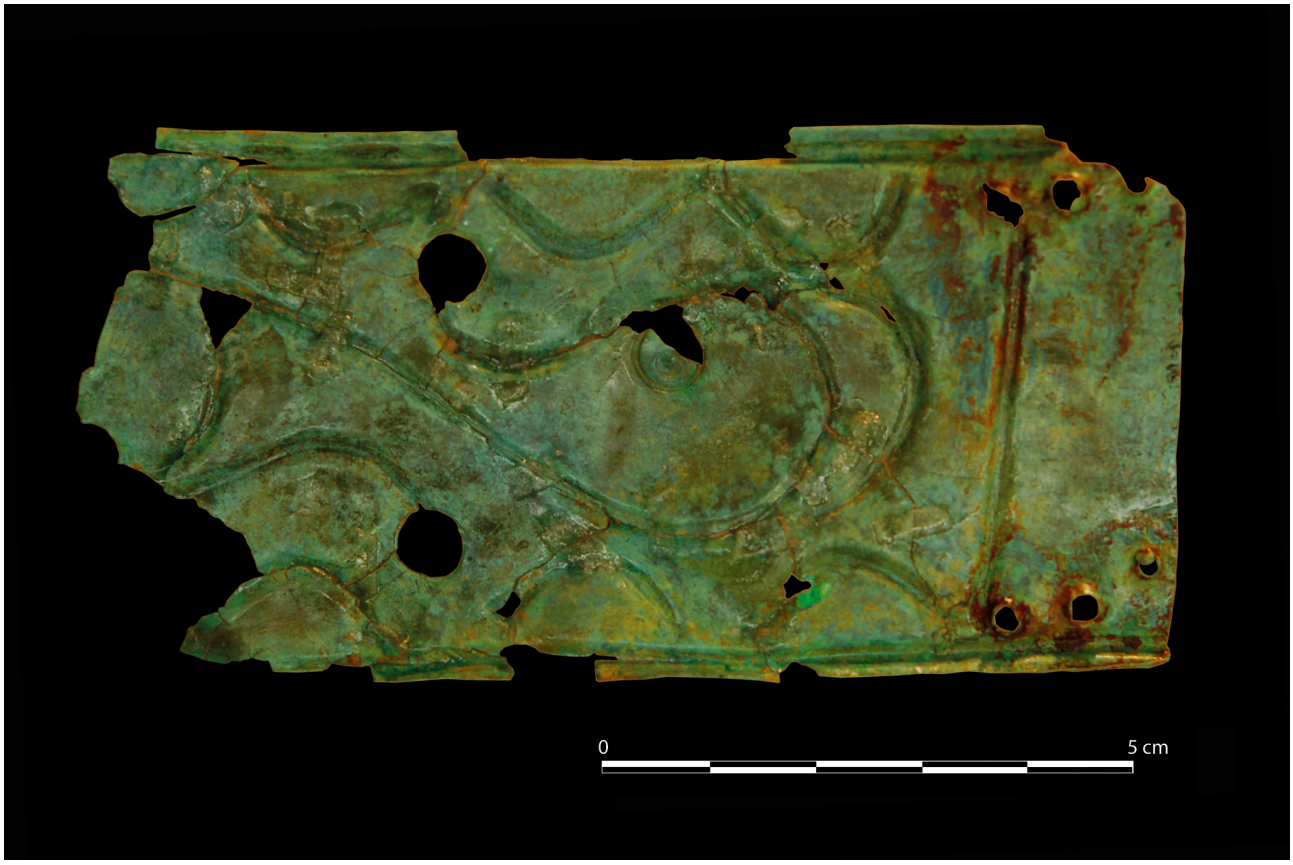

Fig. 28 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Fragment de cerclage de seau issu du fossé est de l'enclos 1.
© Conseil général du Val-d'Oise, V. Maret.

LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES D'UNE FERME GAULOISE

À l'issue de cette présentation rien ne semble s'opposer à ce que le site soit interprété comme étant une ferme gauloise. Cet établissement, délimité par trois enclos imbriqués (enclos 1, 2 et 3) est accessible depuis l'est pour l'enclos 2 par l'intermédiaire d'un porche monumental, et également depuis l'est pour l'enclos 1 à l'aide d'un franchissement sans doute plus sommaire au-dessus du fossé, comme le suggère la présence de deux trous de poteau situés dans l'axe de l'entrée principale et la distribution spatiale des vestiges.

La zone interne des enclos 1 et 2 a abrité des bâtiments à usage d'habitation : le bâtiment n° 2 de l'enclos 1 et le bâtiment n° 3 de l'enclos 2. Leur plan au sol renvoie à des formes d'habitat fréquentes à La Tène D1. En outre, la distribution spatiale des vestiges coïncide assez bien avec la position de ces deux bâtiments, les concentrations de rejet étant légèrement décalées par rapport aux bâtiments, ce qui est courant sur les sites du second âge du Fer (AUXIETTE *et alii* 1997). Enfin la concentration C pourrait constituer une unité d'habitation tant les rejets domestiques caractérisant l'angle sud-est de l'enclos 1 sont abondants.

Il semble exister des bâtiments annexes à l'instar du bâtiment n° 1 de l'enclos 1, interprété comme un lieu de stockage des denrées non seulement sur la base de son plan au sol caractéristique, mais également du fait de la présence de graines piégées dans le comblement de plusieurs trous de poteau.

Les concentrations A et B ainsi que le bâtiment n° 4 sont peut-être aussi des annexes mais leur étude ne permet guère de l'affirmer. Enfin, les fosses F 532 et F 578 de l'enclos 1 ont servi au stockage de denrées, ce qui en fait également des structures annexes.

Pour finir, les études menées sur le site ont mis en évidence la pratique de l'élevage. Des animaux, par exemple le porc, ont été abattus préférentiellement quand ils étaient en bas-âge.

Outre cette activité, d'autres pratiques sont attestées sur le site de façon moins directe. Nombre de bovins étudiés correspondent à des animaux de réforme. Autrement dit, ces bêtes pourraient avoir été mises à mort une fois qu'elles n'étaient plus en capacité de produire de lait, denrée qui était donc produite sur le site. Ce type de production semble trouver un écho à travers l'existence, parmi les formes céramiques, d'une faisselle complète dans le fossé de l'enclos 1.

DES ACTIVITÉS PÉRIPHÉRIQUES

Si la grande majorité des vestiges collectés aux Linandes est apparue en contexte de rejet, plusieurs types de restes – os animal, os humain, matériel de mouture – relevaient ailleurs de dépôts complexes renvoyant sans doute à des évènements ponctuels, mais marquants de la vie quotidienne à l'âge du Fer.

Ainsi trois ensembles osseux relèvent-ils sans doute d'une consommation collective, tous situés sur le côté oriental de l'enclos 1.

Dans la partie sud du fossé est de l'enclos 1, l'amas composé des vertèbres thoraciques et lombaires et des côtes de bœuf évoque un tel épisode. Tous ces éléments ont été disposés en une seule fois. Seules deux côtes portent des traces attestant du prélèvement de la viande. La sélection anatomique opérée porte sur les éléments les plus prisés : côtes et filets.

Au-dessus de ce premier lot, l'épandage des restes de trois chevaux peut être une deuxième illustration d'une consommation collective. Les animaux sont représentés par l'ensemble de leur squelette. Certaines pièces ont été retrouvées en connexion anatomique (une patte avant gauche, un crâne et les cervicales). Les individus mis en œuvre ici sont un jeune adulte, un adulte et un mâle sénile. Le fait que deux de ces animaux puissent offrir une viande de qualité et qu'aucune sélection anatomique n'apparaisse, distingue cet amas de ceux rencontrés dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde. Malgré l'absence de traces de découpe ces animaux semblent avoir été consommés.

Le troisième ensemble suscite moins d'hésitation quant à son interprétation. Il s'agit de l'amas composé des ossements d'un jeune chevreau et de trois moutons. Une fois encore les animaux sont représentés par l'intégralité de leur squelette. La seule trace de découpe rencontrée est une incision fine sur un talus. L'abattage de quatre animaux, même s'il s'agit de petit bétail, entraîne une production de viande importante, ne pouvant pas être consommée dans le cadre de la cellule familiale.

D'autres assemblages de vestiges échappent à la sphère de la consommation collective. Ainsi les fossés abondent de crânes de grands animaux, parmi lesquels le bœuf, avec pas moins de 27 crânes et 2 têtes, contre seulement 4 crânes pour le cheval. Ce constat rapproche le site de Cergy des sites de la vallée de l'Aisne (AUXIETTE, RUBY 2009). Nous pouvons noter que les crânes de chevaux sont

uniquement issus du fossé de l'enclos 1. Les positions de ces divers vestiges sont multiples. Certains reposent à l'endroit, sur la partie maxillaire, d'autres à l'envers, sur la partie frontale, enfin, deux sur le côté. Plusieurs sont associés à des pierres, voire à un *catillus* dans le fossé est de l'enclos 1. Dans le fossé sud de l'enclos 2, deux crânes sont posés côte à côte, à l'envers et tête-bêche (fig. 29).

Mais l'exemple le plus remarquable de ce type de dépôt est sans doute la succession qui a été opérée au sud de l'entrée de l'enclos 2. Du nord au sud, ont été déposés à deux mètres les uns des autres, la tête et le squelette axial du cheval mentionnés précédemment, une tête de bœuf, une tête de mouton et une tête de chien, une tête de porc et enfin une seconde tête de chien. Toutes ces têtes sont disloquées, les mandibules et le crâne n'étant pas en connexion anatomique. Le rythme donné à ces vestiges semble ne rien devoir au hasard.

Enfin différentes pratiques de traitement des défunts ont été mises en évidence au travers d'une inhumation en fosse-silo, de restes humains épars et d'une zone probable de rejet de bûcher, faits assez rares sur un seul et même site. Elles rappellent, s'il fallait encore le démontrer, que les frontières entre monde des vivants et des morts ne sont pas hermétiques ; les morts n'étant pas dévolus au seul univers de la nécropole (DELATTRE, SÉGUIER 2006). Ces manifestations trahissent une diversité de manipulations mortuaires qui pourraient résulter d'une codification des gestes funéraires, la présence de ces restes dans un contexte différent pouvant renvoyer à différentes étapes d'une même séquence opératoire.

De façon générale, les vestiges osseux animaux ou humains évoqués ici ne remettent pas en cause l'interprétation générale du site, comme un établissement remplissant les caractéristiques d'une ferme gauloise. En revanche, ils évoquent des évènements plus ponctuels, périphériques de la vie quotidienne, pourquoi pas saisonniers, peut-être à des périodes où l'activité agro-pastorale est réduite (hiver ?).

Fig. 29 - Cergy « ZAC des Linandes » (Val-d'Oise).
Deux crânes de bovidés disposés tête-bêche dans le fossé sud de l'enclos 2.
© Conseil général du Val-d'Oise, J.-G. Pariat.

CONCLUSION

La fouille réalisée en 2008 sur la plaine des Linandes a révélé un établissement rural du Ier s. av. J.-C. qui remplit toutes les caractéristiques d'une ferme. Certaines pratiques telles que l'élevage ont pu être mises en évidence.

Mais les activités identifiées ne se limitent pas à la seule exploitation des terres ou d'un cheptel. Des amas d'os animaux, des crânes isolés et des restes humains illustrent des aspects de la vie trahissant des évènements plus ponctuels, à l'image de repas collectifs de type banquet, ou bien encore de cérémonies funéraires.

Ce site s'intègre dans un contexte micro-local encore largement méconnu pour le Ier s. av. J.-C. À moins de deux kilomètres, un établissement rural contemporain fut mis au jour à Puiseux-Pontoise mais non fouillé (DELVAL 1995). Vers l'est, sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumône, quelques indices d'occupations attribués à La Tène finale furent identifiés lors d'un diagnostic (HENRY-DUPLESSIS 2009). Pour finir la ferme d'Herblay fouillée en 1991 offrait jusqu'ici la documentation la plus complète pour ce secteur du département (VALAIS 1994). Près de 20 ans plus tard, la fouille de la ferme des Linandes contribue donc à un enrichissement significatif des connaissances pour cette période de la Protohistoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUXIETTE G. (2000) - Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la Vallée de l'Aisne et de la Vesle, dans : MARION S. (dir.), BLANC-QUAERT G. (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionnale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, p. 169-180.

AUXIETTE G., RUBY P. (2009) - La vie sociale de la viande, dans : BONNARDIN S., HAMON C. (dir.), LAUWERS M. (dir.), QUILLIEC B. (dir.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*, XXIXe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, APDCA, p. 117-126.

AUXIETTE G., DESENNE S., GRANSAR F., POMMEPUY C. (2000) - Structuration générale du site de Braine « La Grange aux Moines » (Aisne) à La Tène finale et particularités : présentation préliminaire, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, p. 97-103.

AUXIETTE G., HACHEM L., ROBERT B. (dir.) (1997) - *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer*, 119e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 26-30 octobre 1994, Paris, CTHS.

BALASSE M. (1999) - *De l'exploitation du lait au Néolithique moyen en Europe tempérée. Examen des modalités de sevrage des bovins par l'analyse isotopique des ossements archéologiques*, Thèse de doctorat, Paris, université Paris VI Sorbonne.

BALASSE M. (2003) - Maintenir le jeune en vie pour stimuler la production laitière ? Différences entre les bovins et les caprinés, *Anthropozoologica*, 7, p. 3-10.

BRUNAUX J.-L. (2000) - *Des enclos pour quoi faire ?, Acte de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, Revue Archéologique de Picardie*, 1-2.

BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P. (1997) - La résidence aristocratique de Montamartin (Oise) du IIIe au IIe s. av. J.-C., *Document d'Archéologie Française*, 64.

BRUNAUX J.-L., MÉNIEL P., POPLIN F. (1985) - *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, Revue Archéologique de Picardie, nº spécial, 208 p.

BUCHSENSCHUTZ O., MORDANT C. (2005) - *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Actes du 127e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, 15-20 avril 2002, Nancy, CTHS, p. 77-87.

DELATTRE V., SÉGUIER J.-M., 2006 - DU CADAVRE À L'OS SEC., dans : BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (dir.), *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Âge du Fer*, Actes du XXIXe colloque international de l'AFFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, vol. 2, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 605-620.

DELVAL M. (1995) - *Moitié nord de la ZAC de la Chaussée Puiseux. Document Final de Synthèse de Sondage / Diagnostic du 21/11/94 au 31/12/94*, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales Centre Nord, SRA Île-de-France, 11 p.

DURAND J.-C. (2003) - *Nanterre « 31-41, av. J. Quentin, 16-20 av. B. Frachon » (Hauts-de-Seine). Rapport de diagnostic archéologique du 22/04/2003 au 02/05/2003*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France, 32 p.

FÉMOLANT J.-M. (1997) - Les sépultures de La Tène D2 découvertes dans le Valois sur le tracé du TGV nord, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2, p. 115-126.

GAUDEFROY S. (2002) - La céramique laténienne d'Estrées-Saint-Denis (Oise), dans : QUEREL P., WOIMANT G.-P., *Le site antique d'Estrées-Saint-Denis (Oise)*, Revue Archéologique de Picardie, 3-4, p. 341-353.

HENRY-DUPLESSIS S. (2009) - *Saint-Ouen-l'Aumône (95) « ZAC du Vert Gallant, Lots C et F ». Rapport de diagnostic archéologique du 03 au 07 mars 2009*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France, 30 p.

LALLEMAND D., TUFFREAU-LIBRE M. (2005) - La céramique « type Besançon » en Gaule centrale. *Actes du congrès de Blois, Société Française pour l'Étude de la Céramique Antique en Gaule*, Blois, p. 63-81.

LE FORESTIER C. (2009) - Pluralité des gestes funéraires pendant la période de La Tène à Bobigny (Seine-Saint-Denis), dans : PINARD E., DESENNE S. (dir.), Les gestuelles funéraires au second Âge du Fer, Actes de la table-ronde de Soissons, 6-7 novembre 2008, *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, p. 129-137.

LEGRIEL J. (dir.) (2010) - *Champagne-sur-Oise « Les Basses Coutures », Rue de Persan, Rue Louis Pasteur, Rue du Chemin Vert. Rapport de diagnostic archéologique du 13/09/2010 au 22/09/2010*, INRAP Centre / Île-de-France, SRA Île-de-France, 48 p.

MALRAIN F., PINARD E., GAUDEFROY S., avec la collab. de LAMBOT B. (1996) - Contribution à la mise en place d'une chronologie du second âge du fer dans le département de l'Oise, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 41-70.

MALRAIN F., PINARD E. (2006) - Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère, Contribution à l'Histoire de la société gauloise, *Revue archéologique de Picardie*, nº spécial 23.

MALRAIN F., BLONDIAU L., CHAIDRON C. (2007) - Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ?, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 17-54.

MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P. (2002) - *Les Paysans Gaulois (IIIe s. – 52 av. J.-C.)*, INRAP, Errance, Paris, 236 p.

MARION S. (2004) - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, British Archaeological Research International Series, 1231.

MENEZ Y. (1994) - Les enclos de type « ferme indigène » en Bretagne : quelques réflexions issues de treize ans de fouilles », dans : BUCHSENSCHUTZ O. (dir.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, *Étu*des d'histoire et d'archéologie, IV, Paris, p. 225-276.

MÉNIEL P. (1994a) - Les restes d'animaux des fossés de l'établissement gaulois d'Herblay (Val-d'Oise), dans : BUCHENSCHUTZ O., MÉNIEL P., *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Études d'Histoire et d'Archéologie, p. 125-140.

MÉNIEL P. (1994b) - Les restes d'animaux des établissements ruraux de l'âge du Fer en Picardie : l'exemple de Chambly « La Marnière » (Oise), dans : BUCHENSCHUTZ O., MÉNIEL P., *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Études d'Histoire et d'Archéologie, p. 125-140.

MÉNIEL P. (1998) - *Les animaux et l'histoire d'un village gaulois. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes)*, 3, 176 p.

MÉNIEL P. (2001) - *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifice*, Paris, Errance, 128 p.

MÉNIEL P. (2006) - La faune, dans : MALRAIN F., PINARD E. (dir.), Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère, Contribution à l'Histoire de la société gauloise, *Revue archéologique de Picardie*, nº spécial 23, p. 309-316.

MÉNIEL P., AUXIETTE G., GERMINET D., BAUDRY A., HORARD-HERBIN M.-P. (2009) - Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule, Tome II - Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, *Actes du XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, p. 413-442.

METZLER J., WARINGO R., BIS R., METZLER-ZENS N. (1991) - *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'archéologie I, Musée national d'histoire et d'art du Luxembourg, 182 p.

PARIAT J.-G. (2007) - *Cergy, « ZAC des Linandes ». Rapport de diagnostic archéologique du 01/10/2007 au 19/10/2007*. Conseil Général du Val-d'Oise, Service départemental d'archéologie, SRA Île-de-France, 4 annexes, 119 p.

PARIAT J.-G. (dir.) (2009) - *Cergy, « ZAC des Linandes », Un établissement rural de la fin de l'Âge du Fer. Rapport final d'opération du 01/09/08 au 29/11/08*, Conseil Général du Val-d'Oise, Service départemental d'archéologie, SRA Île-de-France, 2 vol.

PION P. (1999) - L'évolution de la céramique indigène dans la vallée de l'Aisne aux IIe et Ier s. avant J.-C.: prospectives d'anthropologie économique, sociale et culturelle à partir des faciès de consommation », dans : TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.), La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, Actes de la table ronde d'Arras (14-17 octobre 1996), *Nord-Ouest Archéologie*, 9, p. 141-178.

TOUPET C., VALADAS H., MICHELLAND M., FONTAINE A. (2003) - Stockages collectifs à la fin de La Tène : l'exemple des fosses polylobées du Perchay (Val-d'Oise), *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 35, p. 37-58.

VALAIS A. (1994) - *Herblay (Val-d'Oise). Opérations archéologiques sur l'emprise de la ZAC Olypium, Document Final de Synthèse*, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, SRA Île-de-France. volume 1 : Texte, 121 p., annexe / volume 2 : Figures, 114 fig.

VIGNE J.-D., HELMER D. (2007) - Was a milk a « secondary product » in the Old World Neolithisation process? Its role in the domestication of cattle, sheep and goats, *Anthropozoologica*, 42 (2), p. 9-40.

VIAND A. (dir.) (2008) - *Nanterre et les Parisii, une capitale au temps des Gaulois ?*, *Catalogue d'exposition*, Somogy, Paris.

Jean-Gabriel PARIAT
SDAVO – UMR 7041
(ArScAn, équipe d'ethnologie préhistorique)
jean-gabriel.pariat@valdoise.fr

Amélie CORSIEZ
Res Fabrum Sarl – UMR 8164
acorsiez@yahoo.fr

Gaëtan JOUANIN
CRAVO – UMR 7209
(Laboratoire d'Archéozoologie de Compiègne)
jouanin_gaetan79@yahoo.fr